CHAPITRE 2

LE CONTEXTE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

TABLE DES MATIÈRES

Page

2. LE CONTEXTE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT 2-1
2.1 La localisation et la composition de la MRC 2-1
2.1.1 Le contexte régional 2-4
2.2 Le profil de la population 2-6
2.2.1 La population 2-6
2.2.1.1 Les comparaisons régionales et provinciales 2-6
2.2.1.2 Les comparaisons au sein de la MRC 2-8
2.2.2 Les groupes d'âge 2-10
2.2.3 Les ménages 2-12
2.2.4 Le revenu moyen des ménages 2-14
2.2.5 Le niveau de scolarité atteint 2-15
2.2.6 Les secteurs d'activités 2-17
2.2.7 Les lieux de travail 2-19
2.2.8 Les projections démographiques 2-20
2.3 Le profil du cadre bâti 2-22
2.3.1 Les mises en chantier résidentielles 2-22
2.3.2 La typologie résidentielle 2-23
2.3.3 Les périodes de construction 2-24
2.3.4 La tenure et la valeur moyenne des logements 2-25
2.4 Le profil économique 2-27
2.4.1 Les emplois 2-27
2.4.2 Le positionnement agroalimentaire 2-28
2.4.3 Les activités industrielles 2-29
2.4.3.1 L'historique de l'industrie manufacturière 2-29
2.4.3.2 Les entreprises manufacturières 2-30
2.4.3.3 Les emplois manufacturiers 2-31
2.4.3.4 Les investissements manufacturiers 2-33
2.4.3.5 La création d'emplois 2-34
2.4.4 Les activités commerciales 2-35
2.5 Le profil agricole 2-39
2.5.1 La zone agricole 2-39
2.5.2 Les productions animales 2-40
2.5.3 Les productions végétales 2-42
2.5.4 La valeur économique de la production agricole 2-44
2.5.4.1 Les revenus à la ferme 2-44
2.5.4.2 Les salaires et autres dépenses agricoles 2-47
2.5.4.3 La valeur marchande des fermes 2-47
2.5.5 Les principaux aspects agroenvironnementaux 2-48
2.5.5.1 Les sols 2-48
2.5.5.2 Le climat 2-48

2.5.5.3 La dégradation des sols 2-48
2.5.5.4 Les surplus de fumier 2-49
2.5.5.5 L'orientation des vents 2-50
2.5.6 Le phénomène des fermettes et de l'agrotourisme 2-50
2.6 L'adéquation entre les espaces disponibles et les besoins en espaces 2-51
2.6.1 Les demandes d'agrandissement des périmètres urbains 2-51
2.6.2 Les taux d'occupation 2-51
2.6.3 Les espaces disponibles 2-52
2.6.4 Les besoins en espaces 2-53
2.6.4.1 Les besoins en espaces résidentiels 2-53
2.6.4.2 Les besoins en espaces industriels 2-54
2.6.4.3 Les besoins en espaces commerciaux 2-57

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1 Municipalités constituant la MRC des Maskoutains 2-1
Tableau 2-2 Évolution de la population de la MRC des Maskoutains au sein de la Montérégie et du Québec 2-6
Tableau 2-3 Évolution de la population de la MRC des Maskoutains au sein de la sous-région Bas-Richelieu / Yamaska 2-7
Tableau 2-4 Évolution de la population de la MRC des Maskoutains au sein de la Montérégie 2-8
Tableau 2-5 Évolution de la population de la MRC des Maskoutains et de ses municipalités constituantes 2-9
Tableau 2-6 Répartition de la population de la MRC et de ses municipalités constituantes par groupes d'âge en 2001 2-10
Tableau 2-7 Répartition de la population de la MRC et de ses municipalités constituantes par groupes d'âge en 2001 2-10
Tableau 2-8 Évolution de la répartition de la population de la MRC par groupes d'âge de 1996 à 2001 2-11
Tableau 2-9 Évolution des ménages de la MRC des Maskoutains et de ses municipalités constituantes 2-12
Tableau 2-10 Évolution de la composition des ménages de la MRC et de ses municipalités constituantes 2-13
Tableau 2-11 Revenu moyen des ménages de la MRC des Maskotains et de ses municipalités constituantes en 1996 2-14
Tableau 2-12 Niveau de scolarité atteint par les résidents de la MRC des Maskoutains et de ses municipalités constituantes en 1996 2-16
Tableau 2-13 Niveau de scolarité atteint par les résidents de la MRC des Maskoutains et de ses municipalités constituantes en 1996 2-16
Tableau 2-14 Secteurs d'activité de la MRC des Maskoutains et de ses municipalités constituantes en 1996 2-17
Tableau 2-15 Lieux de travail des résidents de la MRC des Maskoutains et de ses municipalités constituantes en 1996 2-19
Tableau 2-16 Projections de la population et des ménages d'ici 2016 2-21
Tableau 2-17 Évolution des mises en chantier résidentielles de la MRC et de ses municipalités constituantes de 1991-2001 2-22
Tableau 2-18 Typologie résidentielle de la MRC et de ses municipalités constituantes en 1996 2-23
Tableau 2-19 Périodes de construction des bâtiments de la MRC et de ses municipalités constituantes 2-25
Tableau 2-20 Tenure et valeur moyenne des logements de la MRC et de ses municipalités constituantes en 1996 et 2001 2-26
Tableau 2-21 Emplois selon le secteur d'activité en 1996 2-27
Tableau 2-22 Emplois créés de 1992 à 1995 2-27
Tableau 2-23 Répartition des entreprises manufacturières par municipalité en 2002 2-30
Tableau 2-24 Répartition des entreprises manufacturières par secteurs d'activité en 1994 et 2002 2-30
Tableau 2-25 Répartition des emplois manufacturiers par municipalité en 2002 2-31
Tableau 2-26 Répartition des emplois manufacturiers par secteurs d'activité en 1994 et 2001 2-32
Tableau 2-27 Répartition des investissements manufacturiers par municipalité de 1994 à 2001 2-33

Tableau 2-28 Répartition des emplois manufacturiers créés par municipalité de 1994 à 2002 2-35
Tableau 2-29 Adéquation entre l'offre commerciale de détail et les dépenses des ménages de la MRC 2-36
Tableau 2-30 Répartition des productions agricoles et de leur superficie totale en 2002 2-39
Tableau 2-31 Répartition des productions animales en 2002 2-40
Tableau 2-32 Répartition des productions animales en 1998 et comparaison avec la région de la Montérégie et l'ensemble de la province 2-41
Tableau 2-33 Superficie occupée par les productions végétales en 1998 2-42
Tableau 2-34 Superficie occupée par les productions végétales en 2002 2-42
Tableau 2-35 Superficie occupée par les productions horticoles en 2002 2-43
Tableau 2-36 Revenu annuel des productions agricoles par municipalité 2-44
Tableau 2-37 Revenu annuel des productions agricoles par type de production 2-45
Tableau 2-38 Revenu annuel des productions animales 2-45
Tableau 2-39 Revenu annuel des productions végétales 2-46
Tableau 2-40 Revenu annuel des productions agricoles en 1995 2-47
Tableau 2-41 Municipalités considérées comme zones d'activités limitées dans la MRC 2-49
Tableau 2-42 Superficies occupées et taux d'occupation à l'intérieur de la zone blanche 2-51
Tableau 2-43 Superficies disponibles à l'intérieur de la zone blanche 2-52
Tableau 2-44 Calcul des besoins en espaces résidentiels 2-54
Tableau 2-45 Caractéristiques des parcs et secteurs industriels 2-55
Tableau 2-46 Superficies industrielles développées de 1983 à 1996 et besoins anticipés d'ici 2011 2-56
Tableau 2-47 Adéquation entre l'offre commerciale de détail et les dépenses des ménages de la MRC en 1996 2-57
Tableau 2-48 Demande projetée des clientèles de la MRC et besoins anticipés en espaces commerciaux d'ici 2011 2-59

LISTE DES CARTES

Carte 2-1 Le territoire de la MRC des Maskoutains 2-3
Carte 2-2 Le contexte régional 2-5
Carte 2-3 Parcs industriels de Saint-Hyacinthe 2-37
Carte 2-4 Parc industriel de Saint-Pie 2-38

2. LE CONTEXTE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

2.1 LA LOCALISATION ET LA COMPOSITION DE LA MRC

D'une superficie totale de 1 310,54 kilomètres carrés, la MRC des Maskoutains est constituée de 17 municipalités locales. Le tableau 2-1 présente la désignation, la population totale ainsi que la superficie de chacune de ces municipalités; la carte 2-1 illustre la localisation de chacune d'entre elles.

Tableau 2-1 Municipalités constituant la MRC des Maskoutains

Municipalité	Désignation	Population	Superficie (km^2)
La Présentation	Paroisse	1 943	104,710
Saint-Barnabé-Sud	Municipalité	907	57,080
Saint-Bernard-de-Michaudville	Municipalité	589	64,800
Saint-Damase	Municipalité	2 508	79,060
Saint-Dominique	Municipalité	2 306	70,160
Sainte-Hélène-de-Bagot	Municipalité	1 556	73,530
Sainte-Madeleine	Village	2 083	5,300
Sainte-Marie-Madeleine	Paroisse	2 474	49,532
Saint-Hugues	Municipalité	1 310	89,300
Saint-Hyacinthe	Ville	51 671	189,108
Saint-Jude	Municipalité	1 141	77,360
Saint-Liboire	Municipalité	2 876	72,900
Saint-Louis	Paroisse	744	45,920
Saint-Marcel-de-Richelieu	Municipalité	619	50,210
Saint-Pie	Ville	4 958	106,470
Saint-Simon	Paroisse	1 138	68,660
Saint-Valérien-de-Milton	Canton	1 790	106,440
MRC des Maskoutains	**-**	**80 613**	**1 310,540**

Source: Répertoire des municipalités du Québec, mars 2003.

La MRC joue un rôle déterminant, non seulement dans la région de la Montérégie et dans la région montréalaise, mais également à l'échelle du Québec et même du Canada. Son importance et ses caractéristiques particulières dans le cadre régional et québécois lui donnent une position stratégique enviable, laquelle s'articule principalement autour des éléments suivants:

- la prédominance de l'agriculture sur son territoire, sa réputation de capitale agroalimentaire et la reconnaissance internationale de la ville de Saint-Hyacinthe comme technopole agroalimentaire;

- sa stabilité économique, qui la rend autonome en matière d'emplois et de disponibilité des services, bien qu'elle soit située dans l'aire d'influence de la grande région de Montréal;

- son environnement écologique d'intérêt dû à la présence de la rivière Yamaska et de ses affluents, du mont Rougemont, de la crête Saint-Dominique et de plusieurs boisés importants.

La ville de Saint-Hyacinthe agit à titre de ville-centre dans la MRC des Maskoutains. Elle joue un rôle stratégique dans l'organisation des activités économiques et sociales de l'ensemble de la MRC. Ce rôle est encore plus important depuis la fusion des municipalités de Saint-Hyacinthe, Sainte-Rosalie (V et P), Saint-Thomas-d'Aquin, Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe et Saint-Hyacinthe-le-Confesseur. Principal foyer d'urbanisation de la MRC, Saint-Hyacinthe reflète le patrimoine humain, culturel et architectural qui s'y est constitué au fil des générations.

Pôle régional, la ville de Saint-Hyacinthe se distingue des autres municipalités de la MRC, notamment par son poids et son profil démographique, par son rôle de pôle d'emplois ainsi que par la diversité, la spécialité et l'envergure de ses services et de ses équipements, dont plusieurs desservent l'ensemble de la population régionale.

Carte 2-1 Le territoire de la MRC des Maskoutains

2.1.1 Le contexte régional

La MRC des Maskoutains fait partie de la région administrative de la Montérégie, qui elle-même regroupe plus de 200 municipalités au sein de 15 MRC réparties sur un territoire d'une superficie totale de 11 000 kilomètres carrés. La MRC des Maskoutains fait partie, avec les MRC Le Bas-Richelieu et La Vallée-du-Richelieu, de la sous-région Bas-Richelieu /Yamaska.

Tel qu'illustré sur la carte 2-2, la MRC des Maskoutains est contiguë au territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal de même qu'à la MRC Rouville au sud de son territoire, à la MRC La Vallée-du-Richelieu à l'ouest, aux MRC Le Bas-Richelieu et Drummond au nord et aux MRC d'Acton et de la Haute-Yamaska à l'est.

Carte 2-2 Le contexte régional

2.2 LE PROFIL DE LA POPULATION

La première section présente une description et une analyse des différentes caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population de la MRC des Maskoutains et de chacune des municipalités qui la constituent. Le but est de dresser un portrait détaillé de l'évolution passée, de la situation actuelle et des projections anticipées de la population de la MRC. Le premier point fait état de l'évolution de la population de la MRC dans son contexte régional, c'est-à-dire en comparaison avec ses MRC voisines (Le Bas-Richelieu et La Vallée-du-Richelieu).

Ensuite, les sections subséquentes présentent une série de variables réunies dans des fiches synthèses jointes à l'annexe A1 et qui regroupent l'ensemble des données sous formes de portraits statistiques pour la MRC et pour chacune des municipalités locales : population totale et poids démographique, population selon les groupes d'âge, ménages, revenu moyen, scolarité, secteur d'activité et lieu de travail.

2.2.1 La population

2.2.1.1 Les comparaisons régionales et provinciales

Le tableau 2-2 dresse le portrait de l'évolution de la population de la MRC au sein de la région administrative de la Montérégie et de la province de 1961 à 2001. Il présente également le poids démographique de la MRC par rapport à la Montérégie et au Québec.

Tableau 2-2 Évolution de la population de la MRC des Maskoutains au sein de la Montérégie et du Québec

Année	Population			Poids démographique de la MRC (%)	
	MRC	Montérégie	Québec	Montérégie	Québec
1961	56 565	692 590	5 806 566	8,17	0,97
1966	61 546	745 714	5 800 000	8,25	1,06
1971	63 776	834 306	6 067 677	7,64	1,05
1976	66 661	974 156	6 234 600	6,84	1,07
1981	71 445	1 057 079	6 465 631	6,75	1,10
1986	73 230	1 089 422	6 532 461	6,68	1,12
1991	76 940	1 198 197	6 895 963	6,42	1,11
1996	78 755	1 255 920	7 138 795	6,27	1,10
2001	78 915	1 276 397	7 237 497	6,18	1,09

Source : Statistique Canada.

Le tableau 2-2 montre que, depuis 1961, la population totale de la MRC des Maskoutains s'est accrue à un rythme plus lent que celui de la région administrative de la Montérégie; ceci

coïncide avec le moment où les MRC riveraines du fleuve Saint-Laurent (banlieues de l'île de Montréal) connaissaient dans les années 1960 et 1970 un important accroissement démographique. Cependant, le territoire de la MRC des Maskoutains a reçu, jusqu'en 1986, un apport de nouvelle population proportionnellement plus important que l'ensemble du Québec, bien qu'il s'agisse d'une MRC autonome par rapport à la région de Montréal.

À titre indicatif, on peut également mentionner qu'en ce qui concerne la population, la MRC des Maskoutains venait au septième rang sur les quinze MRC montérégiennes en 1991 et en 1996, constituant respectivement pour ces années 6,4 % et 6,3 % de la population totale de la région administrative de la Montérégie.

Quant à son poids démographique, la MRC ne cesse de voir sa part diminuer au sein de l'ensemble montérégien, passant de 8,25 % en 1966 à 6,18% en 2001. Par rapport au Québec, la MRC a vu son poids démographique augmenter légèrement depuis les années 1960, soit de 0,12% en 35 ans.

Les tableaux 2-3 et 2-4 présentent, quant à eux, l'évolution de la population de la MRC au sein de la sous-région Bas-Richelieu / Yamaska et de la Montérégie, en comparaison avec les MRC Le Bas-Richelieu et La Vallée-du-Richelieu, et ce, pour la période allant de 1981 à 2001.

Lors du recensement de 2001, Statistique Canada évaluait la population de la MRC à 78 915 personnes, ce qui représente environ le tiers de la population de la sous-région Bas-Richelieu / Yamaska, et un peu plus de 6 % à l'échelle de la Montérégie.

Les MRC Le Bas-Richelieu et La Vallée-du-Richelieu représentaient, quant à elles, 20 % de la population de la sous-région pour la première et près de la moitié de la population de la sous-région pour la seconde.

L'évolution du poids démographique des MRC de 1981 à 2001, tant sur le plan de la sous-région que de la Montérégie, indique une légère diminution du poids de la MRC des Maskoutains, une diminution plus importante de celui de la MRC Le Bas-Richelieu et une augmentation progressive du poids de la MRC La Vallée-du-Richelieu.

Tableau 2-3 Évolution de la population de la MRC des Maskoutains au sein de la sous-région Bas-Richelieu / Yamaska

Année	MRC des Maskoutains		MRC Le Bas-Richelieu		MRC La Vallée-du-Richelieu		Sous-région
	(nb)	(% sous-région)	(nb)	(% sous-région)	(nb)	(% sous-région)	(nb)
1981	71 445	32,92	54 809	25,26	90 761	41,82	217 016
1986	73 230	33,04	53 530	24,15	94 871	42,81	221 625
1991	76 940	32,63	53 909	22,86	104 965	44,51	235 813
1996	78 755	31,78	52 289	21,10	116 745	47,11	247 788
2001	78 915	31,69	50 066	20,11	119 993	48,19	248 976

Variation	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
1981-1986	2,5	0,12	-2,4	-1,10	4,3	0,98	2,08
1986-1991	5,1	-0,41	0,7	-1,29	9,6	1,70	6,02
1991-1996	2,4	-0,84	-3,1	-1,76	10,1	2,60	4,83
1996-2001	0,2	-0,09	-4,4	-0,99	2,7	1,08	0,48

Source : Statistique Canada, Recensements 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001.

Tableau 2-4 Évolution de la population de la MRC des Maskoutains au sein de la Montérégie

Année	MRC des Maskoutains		MRC Le Bas-Richelieu		MRC La Vallée-du-Richelieu		Montérégie
	(nb)	(% Montérégie)	(nb)	(% Montérégie)	(nb)	(% Montérégie)	(nb)
1981	71 445	6,75	54 809	5,17	90 761	8,57	1 059 198
1986	73 230	6,68	53 530	4,88	94 871	8,65	1 096 282
1991	76 940	6,42	53 909	4,50	104 965	8,76	1 198 197
1996	78 755	6,27	52 289	4,16	116 745	9,30	1 255 920
2001	78 915	6,18	50 066	3,92	119 993	9,40	1 276 397
Variation	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
1981-1986	2,5	-0,07	-2,4	-0,29	4,3	0,09	3,38
1986-1991	4,8	-0,26	0,7	-0,38	9,6	0,11	8,51
1991-1996	2,3	-0,15	-3,1	-0,34	10,1	0,54	4,60
1996-2001	0,1	-0,09	-4,4	-0,24	2,7	0,11	1,60

Source : Statistique Canada, Recensements 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001.

De 1981 à 2001, la population de la MRC des Maskoutains a augmenté moins rapidement que celle de la MRC La Vallée-du-Richelieu, mais de façon plus importante que celle de la MRC Le Bas-Richelieu qui a vu, pour sa part, sa population diminuer.

2.2.1.2 Les comparaisons au sein de la MRC

Le tableau 2-5 présente l'évolution de la population de la MRC et de ses municipalités constituantes, par tranches de 10 ans, de 1981 à 2001, accompagnée du poids démographique de chacune des municipalités au sein de la MRC.

La ville de Saint-Hyacinthe regroupait, lors du recensement de 2001, 50 394 personnes, c'est-à-dire plus de la moitié de la population de la MRC. De 1981 à 2001, sa population a augmenté de près de 6 %, mais son poids démographique au sein de la MRC a diminué, passant de 66 % à 64 %.

Lors du recensement de 2001, la ville de Saint-Pie, avec 4 927 personnes, arrivait au deuxième rang en ce qui concerne la population totale, et la municipalité la moins populeuse de la MRC était celle de Saint-Bernard-de-Michaudville, avec 590 habitants.

La majorité des municipalités de la MRC ont vu leur population augmenter de 1981 à 2001, mis à part les municipalités de Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Simon. De 1981 à 2001, les municipalités qui ont connu la plus grande augmentation de population sont les suivantes : Sainte-Madeleine (33 %), Sainte-Marie-Madeleine (38 %), Saint-Liboire (33 %) et Saint-Pie (26 %).

Pendant la même période, la moitié des municipalités rurales ont vu leur poids démographique diminuer au sein de la MRC.

Tableau 2-5 Évolution de la population de la MRC des Maskoutains et de ses municipalités constituantes

Municipalités	Population 1981		Population 1991		Population 2001	
	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)
La Présentation	1 604	2,25	1 773	2,30	1 875	2,38
Saint-Barnabé-Sud	872	1,22	880	1,14	885	1,12
Saint-Bernard-de-Michaudville	517	0,72	586	0,76	590	0,75
Saint-Damase	2 354	3,29	2 437	3,17	2 500	3,17
Saint-Dominique	2 068	2,89	2 103	2,73	2 231	2,83
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 328	1,86	1 478	1,92	1 520	1,93
Sainte-Madeleine	1 361	1,90	1 847	2,40	2 011	2,55
Sainte-Marie-Madeleine	1 516	2,12	2 213	2,88	2 465	3,12
Saint-Hugues	1 254	1,76	1 281	1,66	1 275	1,62
Saint-Hyacinthe	47 440	66,40	50 187	65,23	50 394	63,86
Saint-Jude	1 115	1,56	1 133	1,47	1 126	1,43
Saint-Liboire	1 897	2,66	2 287	2,97	2 829	3,59
Saint-Louis	717	1,00	711	0,92	758	0,96
Saint-Marcel-de-Richelieu	661	0,93	613	0,80	629	0,80
Saint-Pie	3 901	5,46	4 440	5,77	4 927	6,24
Saint-Simon	1 175	1,65	1 203	1,56	1 118	1,42
Saint-Valérien-de-Milton	1 665	2,33	1 767	2,30	1 775	2,25
MRC des Maskoutains	**71 445**	**100**	**76 939**	100	**78 908**	100

Source : Statistique Canada, Recensements 1981, 1991, 2001.

2.2.2 Les groupes d'âge

Les tableaux 2-6 et 2-7 introduisent la répartition de la population de la MRC et des municipalités qui la constituent par groupes d'âge lors du recensement de 2001.

Tableau 2-6 Répartition de la population de la MRC et de ses municipalités constituantes par groupes d'âge en 2001

Municipalités	Groupes d'âge (nb)					
	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et +
La Présentation	410	255	565	300	185	160
Saint-Barnabé-Sud	185	150	240	165	60	85
Saint-Bernard-de-Michaudville	140	85	175	90	55	45
Saint-Damase	525	320	780	350	250	275
Saint-Dominique	505	310	705	310	200	200
Sainte-Hélène-de-Bagot	290	260	450	265	125	130
Sainte-Madeleine	455	295	675	305	145	145
Sainte-Marie-Madeleine	520	340	795	385	210	215
Saint-Hugues	285	180	350	185	140	135
Saint-Hyacinthe	7 795	7 095	13 345	7 990	5 575	8 580
Saint-Jude	245	125	370	175	105	95
Saint-Liboire	790	360	945	370	160	205
Saint-Louis	160	100	230	120	70	80
Saint-Marcel-de-Richelieu	155	90	165	90	75	55
Saint-Pie	1 095	630	1 625	600	520	455
Saint-Simon	240	170	335	175	90	120
Saint-Valérien-de-Milton	410	245	550	245	165	170
MRC des Maskoutains	**14 205**	**11 015**	**22 310**	**12 115**	**8 140**	**11 130**

Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

Tableau 2-7 Répartition de la population de la MRC et de ses municipalités constituantes par groupes d'âge en 2001

Municipalités	Groupes d'âge (pourcentage (%))					
	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et +
La Présentation	21,9	13,6	30,1	16,0	9,9	8,5
Saint-Barnabé-Sud	20,9	16,9	27,2	18,6	6,8	9,6
Saint-Bernard-de-Michaudville	23,7	14,4	29,7	15,3	9,3	7,6
Saint-Damase	21,0	12,8	31,2	14,0	10,0	11,0
Saint-Dominique	22,6	13,9	31,6	13,9	9,0	9,0
Sainte-Hélène-de-Bagot	19,1	17,1	29,6	17,4	8,2	8,6
Sainte-Madeleine	22,5	14,6	33,4	15,1	7,2	7,2
Sainte-Marie-Madeleine	21,1	13,8	32,3	15,6	8,5	8,7
Saint-Hugues	22,3	14,1	27,5	14,5	11,0	10,6

Municipalités	Groupes d'âge (pourcentage (%))					
	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et +
Saint-Hyacinthe	15,5	14,1	26,5	15,8	11,1	17,0
Saint-Jude	22,0	11,2	33,2	15,7	9,4	8,5
Saint-Liboire	27,9	12,7	33,4	13,1	5,7	7,2
Saint-Louis	21,0	13,2	30,3	15,8	9,2	10,5
Saint-Marcel-de-Richelieu	24,6	14,3	26,2	14,3	11,9	8,7
Saint-Pie	22,2	12,8	33,0	12,2	10,6	9,2
Saint-Simon	21,2	15,0	29,6	15,6	8,0	10,6
Saint-Valérien-de-Milton	23,0	13,7	30,9	13,7	9,2	9,5
MRC des Maskoutains	**18,0**	**14,0**	**28,3**	**15,3**	**10,3**	**14,1**

Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

Les tableaux 2-6 et 2-7 permettent d'observer quelques tendances marquantes dans l'évolution des groupes d'âge dans la MRC. Pour fins d'analyse, mentionnons que le groupe des 25 à 44 ans, tel que calculé par Statistique Canada en 2001, regroupe, en réalité, deux groupes d'âges.

- La ville de Saint-Hyacinthe comptait, au recensement de 2001, un plus grand nombre de personnes âgées de plus de 65 ans que les autres municipalités de la MRC. La population de Saint-Hyacinthe était composée de 17 % de personnes de 65 ans et plus, alors que la MRC en comptait, en moyenne, 14 %.

- Les municipalités rurales regroupaient, toujours en 2001, une proportion plus élevée de jeunes familles que la ville-centre. Cette dernière connaissait un vieillissement de la population plus prononcé que les municipalités rurales.

- La municipalité de Saint-Liboire possédait le groupe d'âge 0 à 14 ans le plus important de la MRC, qui constituait 28 % de sa population totale.

L'évolution de la répartition de la population par groupes d'âge à l'échelle de la MRC, de 1986 à 2001, est présentée au tableau 2-8.

Tableau 2-8 Évolution de la répartition de la population de la MRC par groupes d'âge de 1996 à 2001

Catégorie d'âge	1986		1991		1996		2001		1986-2001
	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)	Taux de variation
0 à 14	16 300	22,2	16 450	21,4	15 555	19,8	14 205	18,0	-14,7 %
15 à 24	11 300	15,4	9 890	12,9	10 785	13,7	11 015	14,0	-2,6 %
25 à 44	23 500	32,1	25 555	33,2	24 655	31,3	22 310	28,3	-5,3 %
45 à 54	7 080	9,7	8 680	11,3	10 550	13,4	12 115	15,3	41,5 %
55 à 64	6 500	8,9	6 620	8,6	6 875	8,7	8 140	10,3	20,1 %
65 et +	8 550	11,7	9 745	12,6	10 335	13,1	11 130	14,1	23,2 %
Total	**73 230**	**100**	**76 940**	**100**	**78 755**	**100**	**78 915**	**100**	**7,2 %**

Source : Statistique Canada, Recensements 1986, 1991, 1996 et 2001.

L'analyse du tableau 2-8 permet de constater un vieillissement marqué de la population de la MRC des Maskoutains. Voici les différentes observations qui peuvent en être tirées:

- De 1986 à 2001, la catégorie d'âge de 0 à 14 ans a diminué de façon importante, avec un taux de variation de près de 15 %.

- Pour la même période, les groupes d'âge de 15 à 44 ans ont également connu une diminution de leur poids relatif, soit une variation de 8 %.

- La population âgée entre 45 et 54 ans a presque doublé de 1986 à 2001, avec un taux de variation de 42 %.

- Enfin, la population âgée de plus de 55 ans a augmenté de 43 % de 1986 à 2001.

2.2.3 Les ménages

Le tableau 2-9 dresse le portrait de l'évolution des ménages de la MRC des Maskoutains et des municipalités qui la constituent, par tranches de 10 ans, de 1981 à 2001.

Tableau 2-9 Évolution des ménages de la MRC des Maskoutains et de ses municipalités constituantes

Municipalités	Ménages 1981		Ménages 1991		Ménages 2001	
	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)
La Présentation	470	1,99	580	2,01	675	2,11
Saint-Barnabé-Sud	265	1,12	285	0,99	305	0,96
Saint-Bernard-de-Michaudville	150	0,63	180	0,62	205	0,64
Saint-Damase	705	2,99	870	3,02	935	2,93
Saint-Dominique	610	2,58	710	2,46	820	2,57
Sainte-Hélène-de-Bagot	380	1,61	480	1,67	555	1,74
Sainte-Madeleine	415	1,76	750	2,60	755	2,37
Sainte-Marie-Madeleine	450	1,90	625	2,17	885	2,77
Saint-Hugues	380	1,61	440	1,53	480	1,50
Saint-Hyacinthe	16 465	69,70	19 765	68,60	21 525	67,43
Saint-Jude	345	1,46	375	1,30	415	1,30
Saint-Liboire	560	2,37	750	2,60	940	2,94
Saint-Louis	220	0,93	240	0,83	285	0,89
Saint-Marcel-de-Richelieu	180	0,76	195	0,68	215	0,67
Saint-Pie	1 240	5,25	1 585	5,50	1 875	5,87
Saint-Simon	340	1,44	405	1,41	410	1,28
Saint-Valérien-de-Milton	455	1,93	580	2,01	640	2,01
MRC des Maskoutains	**23 630**	**100**	**28 815**	**100**	**31 920**	100

Source : Statistique Canada, Recensements 1981, 1991, 2001.

En ce qui a trait à l'évolution des ménages selon les données du tableau 2-9, on relève les constats suivants :

- La MRC des Maskoutains comptait, lors du recensement de 2001, 31 920 ménages. De 1981 à 2001, le nombre de ménages de la MRC a augmenté de 30 %.

- La ville de Saint-Hyacinthe regroupait, en 2001, environ 67 % des ménages de la MRC. De 1981 à 2001, la ville-centre a connu une augmentation de 27% de son nombre de ménages

- En ce qui concerne les municipalités rurales, la municipalité de Saint-Liboire comptait le plus grand nombre de ménages, soit 940 ménages. La municipalité rurale comptant le moins grand nombre de ménages était, lors du recensement de 2001, Saint-Bernard-de-Michaudville, avec 205 ménages.

- Toutes les municipalités de la MRC ont vu leur nombre de ménages augmenter de façon importante de 1981 à 2001.

- Les municipalités de Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine et Saint-Liboire ont connu les augmentations les plus importantes.

- La moitié des municipalités rurales ont vu leur poids relatif, sur le plan du nombre de ménages, diminuer au sein de la MRC.

- Les municipalités de Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine et Saint-Liboire ont connu une augmentation importante de leur poids relatif au sein de la MRC pour la période de 1981 à 2001.

Le tableau 2-10 dresse le portrait de l'évolution de la composition des ménages (nombre de personnes par ménage) de la MRC et de ses municipalités constituantes de 1986 à 1996.

Tableau 2-10 Évolution de la composition des ménages de la MRC et de ses municipalités constituantes

Municipalités	1986	1991	1996	2001
La Présentation	3,1	3,1	2,9	2,8
Saint-Barnabé-Sud	3,2	3,1	3,0	2,9
Saint-Bernard-de-Michaudville	3,3	3,3	3,0	2,9
Saint-Damase	3,0	2,8	2,8	2,7
Saint-Dominique	3,2	3,0	2,9	2,7
Sainte-Hélène-de-Bagot	3,1	3,1	2,9	2,7
Sainte-Madeleine	3,1	2,9	2,8	2,7
Sainte-Marie-Madeleine	3,1	2,8	2,8	2,8
Saint-Hugues	3,0	2,9	2,9	2,7

Municipalités	1986	1991	1996	2001
Saint-Hyacinthe	2,7	2,5	2,4	2,2
Saint-Jude	3,3	3,0	2,8	2,7
Saint-Liboire	3,2	3,0	3,0	3,0
Saint-Louis	3,1	3,0	2,8	2,7
Saint-Marcel-de-Richelieu	3,2	3,1	3,0	2,9
Saint-Pie	2,9	2,8	2,7	2,6
Saint-Simon	3,1	3,0	2,8	2,7
Saint-Valérien-de-Milton	3,3	3,0	2,8	2,8
MRC des Maskoutains	**2,8**	**2,7**	**2,5**	**2,5**

Source : Statistique Canada, Recensements 1986, 1991, 1996.

En considérant la composition des ménages et son évolution de 1986 à 1996,on constate que :

- À l'échelle de la MRC, on observe une diminution de 2,8 à 2,5 du nombre de personnes par ménage.

- La ville de Saint-Hyacinthe avait, en 1996, un nombre de personnes par ménage parmi les plus bas de la MRC, avec 2,2 personnes par ménage.

- La ville-centre a connu, de 1986 à 1996, une diminution importante de son nombre de personnes par ménage, passant de 2,7 à 2,2.

- Le nombre de personnes par ménage était plus élevé dans les municipalités rurales, allant jusqu'à 3,0 personnes par ménage.

2.2.4 Le revenu moyen des ménages

Le tableau 2-11 présente le revenu moyen des ménages de la MRC et de ses municipalités constituantes lors du recensement de 1996.

Tableau 2-11 Revenu moyen des ménages de la MRC des Maskotains et de ses municipalités constituantes en 1996

Municipalités	- de 20 000 $		20 000 à 39 999 $		40 000 à 59 999 $		60 000 $ et +		Revenu moyen
	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)	
La Présentation	120	18,9	165	26,0	195	30,7	155	24,4	46 356 $
Saint-Barnabé-Sud	81	27,4	65	22,0	85	28,6	65	22,0	43 104 $
Saint-Bernard-de-Michaudville	78	38,8	41	20,4	56	27,9	26	12,9	36 152 $
Saint-Damase	224	24,7	314	34,7	249	27,5	119	13,1	40 987 $
Saint-Dominique	241	30,8	171	22,0	231	29,7	136	17,5	38 313 $
Sainte-Hélène-de-Bagot	152	29,6	182	35,4	107	20,8	73	14,2	38 197 $
Sainte-Madeleine	140	19,9	185	26,2	210	29,8	170	24,1	42 567 $

Municipalités	- de 20 000 $		20 000 à 39 999 $		40 000 à 59 999 $		60 000 $ et +		Revenu moyen
	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)	
Sainte-Marie-Madeleine	119	14,7	304	37,6	235	29,1	150	18,6	41 731 $
Saint-Hugues	140	30,1	170	36,5	90	19,4	65	14,0	40 454 $
Saint-Hyacinthe	6 370	30,0	6 360	30,0	4 445	21,0	4 033	19,0	38 453 $
Saint-Jude	168	41,8	103	25,6	103	25,6	28	7,0	29 726 $
Saint-Liboire	178	20,5	227	26,3	277	32,1	182	21,1	41 349 $
Saint-Louis	89	34,2	84	32,3	59	22,7	28	10,8	29 829 $
Saint-Marcel-de-Richelieu	81	39,7	71	34,8	41	20,1	11	5,4	27 500 $
Saint-Pie	377	19,8	598	33,8	473	28,6	261	17,8	38 965 $
Saint-Simon	92	22,4	107	26,0	127	30,9	85	20,7	40 431 $
Saint-Valérien-de-Milton	176	27,8	199	31,5	149	23,5	109	17,2	40 930 $
MRC des Maskoutains	**8 826**	**28,5**	**9 346**	**30,1**	**7 132**	**23,0**	**5 696**	**18,4**	**38 849 $**

Source : Statistique Canada, Recensement 1996.

Selon le tableau 2-11, différents constats ont été faits concernant le revenu moyen des ménages, dont voici les principaux :

- Le revenu moyen des ménages de la MRC s'élevait, lors du recensement de 1996, à 38 849 $. Le revenu moyen le plus élevé était celui de la municipalité de La Présentation (46 356 $) et le moins élevé, celui de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu (27 500 $).

- À l'échelle de la MRC, un peu plus du tiers des ménages avaient un revenu moyen se situant entre 20 000 $ et 39 000 $. Les revenus moyens inférieurs à 20 000 $ représentaient près de 18 % des ménages, tandis que les revenus supérieurs à 60 000 $ représentaient près de 21 %.

- Les ménages de la ville de Saint-Hyacinthe avaient, quant à eux, un revenu moyen de l'ordre de 38 453 $. Près d'un ménage sur trois avait un revenu moyen inférieur à 20 000 $ et un sur cinq, un revenu supérieur à 60 000 $.

- La municipalité de Saint-Jude comptait, en 1996, la proportion la plus élevée de ménages ayant un revenu moyen inférieur à 20 000 $ (42 %).

- La proportion la plus élevée de ménages ayant un revenu moyen supérieur à 60 000 $ était à La Présentation, avec 24 %.

2.2.5 Le niveau de scolarité atteint

Les tableaux 2-12 et 2-13 présentent le plus haut niveau de scolarité atteint par les résidents de la MRC et de ses municipalités locales en 1996.

Lors du recensement de 1996, la population de la MRC et de ses municipalités locales affichait les résultats suivants quant au niveau de scolarité atteint :

- À l'échelle de la MRC, presque la moitié de la population n'avait pas complété d'études secondaires avec succès, et environ 7 % de la population avait obtenu un grade de niveau universitaire.

Tableau 2-12 Niveau de scolarité atteint par les résidents de la MRC des Maskoutains et de ses municipalités constituantes en 1996

Municipalités	Niveau de scolarité (nb)						
	9e année et moins	9e–13e année, sans diplôme	9e-13e année, avec diplôme	École des métiers	Études post-secondaires non universitaires	Études universitaires sans grade	Études universitaires avec grade
La Présentation	285	280	285	65	310	60	100
Saint-Barnabé-Sud	160	150	120	40	130	30	25
Saint-Bernard-de-Michaudville	95	140	85	25	75	0	30
Saint-Damase	535	510	385	70	290	75	85
Saint-Dominique	420	410	310	110	345	65	50
Sainte-Hélène-de-Bagot	315	290	205	60	190	65	30
Sainte-Madeleine	330	315	275	40	350	55	95
Sainte-Marie-Madeleine	310	405	370	95	405	65	85
Saint-Hugues	250	205	190	65	210	20	60
Saint-Hyacinthe	8 925	7 470	7 370	2 110	9 225	2 255	3 625
Saint-Jude	210	215	160	70	200	15	0
Saint-Liboire	345	475	345	140	460	55	60
Saint-Louis	125	120	100	60	95	25	10
Saint-Marcel-de-Richelieu	140	95	140	0	70	0	0
Saint-Pie	450	950	645	195	690	125	150
Saint-Simon	220	210	170	85	150	20	35
Saint-Valérien-de-Milton	385	390	185	120	220	30	25
MRC des Maskoutains	**13 800**	**12 630**	**11 340**	**3 350**	**13 415**	**2 960**	**4 465**

Source : Statistique Canada, Recensement 1996.

Tableau 2-13 Niveau de scolarité atteint par les résidents de la MRC des Maskoutains et de ses municipalités constituantes en 1996

Municipalités	Niveau de scolarité (pourcentage (%))						
	9e année et moins	9e–13e année, sans diplôme	9e-13e année, avec diplôme	École des métiers	Études post-secondaires non universitaires	Études universitaires sans grade	Études universitaires avec grade
La Présentation	20,6	20,2	20,6	4,7	22,4	4,3	7,2
Saint-Barnabé-Sud	24,4	22,9	18,3	6,1	19,9	4,6	3,8
Saint-Bernard-de-Michaudville	21,1	31,1	18,9	5,5	16,7	0,0	6,7
Saint-Damase	27,4	26,2	19,7	3,6	14,9	3,8	4,4
Saint-Dominique	24,6	24,0	18,1	6,4	20,2	3,8	2,9
Sainte-Hélène-de-Bagot	27,3	25,1	17,7	5,2	16,5	5,6	2,6

Municipalités	Niveau de scolarité (pourcentage (%))						
	9e année et moins	9e–13e année, sans diplôme	9e-13e année, avec diplôme	École des métiers	Études post-secondaires non universitaires	Études universitaires sans grade	Études universitaires avec grade
Sainte-Madeleine	22,6	21,6	18,8	2,7	24,0	3,8	6,5
Sainte-Marie-Madeleine	17,9	23,3	21,3	5,5	23,3	3,8	4,9
Saint-Hugues	25,0	20,5	19,0	6,5	21,0	2,0	6,0
Saint-Hyacinthe	21,8	18,2	18,0	5,1	22,3	5,5	8,8
Saint-Jude	24,1	24,7	18,4	8,1	23,0	1,7	0,0
Saint-Liboire	18,3	25,4	18,3	7,4	24,5	2,9	3,2
Saint-Louis	23,4	22,4	18,7	11,2	17,7	4,7	1,9
Saint-Marcel-de-Richelieu	31,5	21,3	31,5	0,0	15,7	0,0	0,0
Saint-Pie	14,0	29,6	20,1	6,1	21,5	3,9	4,7
Saint-Simon	24,7	23,6	19,1	9,6	16,9	2,2	3,9
Saint-Valérien-de-Milton	28,4	28,8	13,7	8,9	16,2	2,2	1,8
MRC des Maskoutains	**22,3**	**20,4**	**18,3**	**5,4**	**21,6**	**4,8**	**7,2**

Source : Statistique Canada, Recensement 1996.

- La ville de Saint-Hyacinthe avait, lors du recensement de 1996, la proportion la moins élevée de personnes n'ayant pas complété avec succès d'études secondaires, et la proportion la plus élevée de personnes ayant obtenu un grade universitaire.

- Plus de la moitié des résidents des municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Sainte-Hélène-de-Bagot et Saint-Valérien-de-Milton n'avaient pas complété avec succès d'études secondaires.

- Les municipalités de Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton avaient un taux plus élevé que la moyenne de la MRC de personnes ayant fréquenté une école des métiers.

2.2.6 Les secteurs d'activités

Le tableau 2-14 dresse un portrait de la population active par secteurs d'activité, et ce, pour la MRC et pour les municipalités locales, lors du recensement de 1996.

Tableau 2-14 Secteurs d'activité de la MRC des Maskoutains et de ses municipalités constituantes en 1996

Municipalités	Primaire		Secondaire		Tertiaire		Autres	
La Présentation	175	17,0	260	25,2	565	54,9	30	2,9
Saint-Barnabé-Sud	110	25,3	115	26,4	195	44,8	15	3,5
Saint-Bernard-de-Michaudville	55	22,4	60	24,4	130	53,2	0	0,0
Saint-Damase	230	18,8	480	39,2	475	38,8	40	3,2
Saint-Dominique	140	12,4	425	37,6	495	43,8	70	6,2

Municipalités	Primaire		Secondaire		Tertiaire		Autres	
Sainte-Hélène-de-Bagot	185	23,3	230	28,9	340	42,8	40	5,0
Sainte-Madeleine	30	3,1	310	31,6	580	59,2	60	6,1
Sainte-Marie-Madeleine	130	11,4	300	26,2	645	56,3	70	6,1
Saint-Hugues	175	28,5	95	15,4	310	50,4	35	5,7
Saint-Hyacinthe	860	3,6	6 120	25,3	15 565	64,3	1 665	6,8
Saint-Jude	115	21,1	170	31,2	245	45,0	15	2,7
Saint-Liboire	150	11,9	445	35,2	590	46,6	80	6,3
Saint-Louis	85	29,8	65	22,8	135	47,4	0	0,0
Saint-Marcel-de-Richelieu	65	35,1	40	21,6	70	37,9	10	5,4
Saint-Pie	235	10,4	900	39,6	1 055	46,5	80	3,5
Saint-Simon	210	33,1	170	26,8	245	38,5	10	1,6
Saint-Valérien-de-Milton	280	32,9	275	32,4	245	28,8	50	5,9
MRC des Maskoutains	**3 230**	**8,5**	**10 460**	**27,6**	**21 885**	**57,9**	**2 270**	**6,0**

Source : Statistique Canada, Recensement 1996.

L'analyse de la répartition de la population active par secteurs d'activité révèle les faits suivants :

- De façon générale, le secteur tertiaire réunissait, en 1996, le plus grand nombre de résidents à l'échelle de la MRC, soit près de deux personnes sur trois. Venait en deuxième rang le secteur secondaire (28 %) et, au dernier rang, le secteur primaire (9 %).

- Plus de 70 % de la population active de la ville de Saint-Hyacinthe œuvrait dans le secteur tertiaire.

- À Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton, près du tiers de la population active occupait un emploi relié au secteur primaire.

- Près de 40 % de la population active des municipalités de Saint-Pie et Saint-Damase occupait un emploi relié au secteur secondaire. Dans les autres municipalités, la moyenne pour ce secteur était de 28 %.

2.2.7 Les lieux de travail

Le tableau 2-15 présente les différents lieux de travail des résidents de la MRC et de ses municipalités locales en 1996.

Tableau 2-15 Lieux de travail des résidents de la MRC des Maskoutains et de ses municipalités constituantes en 1996

Municipalités	Dans la municipalité de résidence		Dans une autre municipalité de la MRC		À l'extérieur de la MRC		Population active	
	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)
La Présentation	340	34,7	450	45,9	190	19,4	980	2,8
Saint-Barnabé-Sud	195	45,3	150	34,9	85	19,8	430	1,2
Saint-Bernard-de-Michaudville	85	34,7	65	26,5	95	38,8	245	0,7
Saint-Damase	525	44,5	475	40,2	180	40,2	1 180	3,3
Saint-Dominique	355	33,0	55	51,6	165	15,4	1 075	1,6
Sainte-Hélène-de-Bagot	405	54,7	200	27,0	135	18,3	740	2,1
Sainte-Madeleine	195	20,9	250	26,7	490	52,4	935	2,6
Sainte-Marie-Madeleine	135	12,5	365	33,8	580	53,7	1 080	3,0
Saint-Hugues	270	46,2	230	39,3	85	14,5	585	1,6
Saint-Hyacinthe	13 250	57,9	5 610	24,5	4 040	17,6	22 900	64,6
Saint-Jude	225	43,3	190	36,5	105	20,2	520	1,5
Saint-Liboire	395	32,9	460	38,3	345	28,8	1 200	3,4
Saint-Louis	95	35,8	75	28,4	95	35,8	265	0,7
Saint-Marcel-de-Richelieu	110	64,7	40	23,5	20	11,8	170	0,5
Saint-Pie	730	34,0	915	42,7	500	23,3	2 145	6,0
Saint-Simon	435	61,3	205	28,9	70	9,8	710	2,0
Saint-Valérien-de-Milton	450	55,2	195	23,9	170	20,9	815	2,3
MRC des Maskoutains	**18 195**	**51,3**	**9 930**	**28,0**	**7 350**	**20,7**	**35 475**	**100**

Source : Statistique Canada, Recensement 1996.

L'analyse du tableau 2-15 permet d'établir différents constats quant au lieu de travail des résidents de la MRC et de ses municipalités locales :

- La population active totale de la MRC s'élevait, lors du recensement de 1996, à 35 475 personnes. Sur ce total, la moitié des résidents travaillaient dans leur municipalité de résidence, près du tiers travaillaient dans une autre municipalité de la MRC et une personne sur cinq, à l'extérieur de la MRC.

- La ville de Saint-Hyacinthe regroupait, toujours en 1996, le trois quart de la population active de la MRC. Environ le deux tiers des résidents habitaient et travaillaient dans la ville, tandis que le quart habitaient à Saint-Hyacinthe mais travaillaient dans une autre municipalité de la MRC. Enfin, une personne sur cinq travaillait dans une autre MRC.

- Les municipalités de Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Simon avaient, quant à elles, plus du deux tiers de leur population active qui travaillait dans la municipalité.

- La municipalité de Saint-Dominique avait, en 1996, plus de la moitié de sa population active travaillant dans une autre municipalité de la MRC.

- Enfin, les municipalités de Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine avaient plus de la moitié de leur population active qui travaillait à l'extérieur de la MRC.

2.2.8 Les projections démographiques

Dans le cadre des demandes d'exclusion de la zone agricole permanente, présentées à la Commission de protection du territoire agricole en avril 2000, la MRC des Maskoutains avait réalisé (1999) un exercice afin de déterminer les projections démographiques concernant sa population. Trois scénarios avaient été élaborés : un pessimiste, un réaliste et un optimiste. Selon ces trois scénarios, le nombre total de ménages projetés en 2001 devait s'élever respectivement à 31 912, 31 922 et 32 084. Or Statistique Canada a recensé, en 2001, 33 761 ménages, soit un nombre plus élevé que ce qui avait été prévu par tous les scénarios, y compris le scénario optimiste.

Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, la MRC considère que les projections démographiques du scénario optimiste demeurent les plus réalistes. Ce scénario a été élaboré par l'Institut de la Statistique du Québec. La méthode de projection est basée sur l'évolution démographique observée entre 1991 et 1996 dans la MRC des Maskoutains. Les données de population, par groupes d'âge, de même que le nombre de ménages, proviennent des recensements canadiens de 1991 et 1996 réalisés par Statistique Canada.

Dans un premier temps, pour chacun des groupes d'âge, des taux de passage correspondant aux taux de survie censitaires résultant de la mortalité et de la migration sont appliqués à la population de départ. Le niveau de croissance de ces taux est contrôlé, et ce, en fonction de l'hypothèse retenue.

La projection du nombre de ménages est calculée à partir des taux de soutien de la population par groupes d'âge (15 ans et plus). Les taux de soutien correspondent à la proportion de personnes d'un âge donné qui sont soutien de ménage (chef de ménage). Les projections des taux de soutien de ménage par groupes d'âge sont calculées à partir des données du recensement de 1996. Par la suite, des taux de soutien sont appliqués aux populations correspondantes. Les projections des ménages sont donc le résultat des projections démographiques et de la tendance à être soutien de ménage.

Selon ce scénario, la MRC des Maskoutains pourrait compter un minimum de 36 094 ménages et une population de 86 351 habitants en 2016. Le tableau 2-16 présente l'ensemble des projections de la population et des ménages d'ici 2016.

Tableau 2-16 Projections de la population et des ménages d'ici 2016

Projections	2001*		2006		2011		2016	
	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)
Population								
Population totale	81 680	-	83 145	-	84 973	-	86 351	-
Variation aux 5 ans	-	2,0	-	1,8	-	2,2	-	1,6
Densité de population (hab./km^2)	63,0	-	64,2	-	65,6	-	66,7	-
Groupes d'âge								
0-19 ans	20 738	25,4	20 524	24,6	20 439	24,1	20 551	23,8
20-34 ans	16 144	19,8	16 312	19,6	16 542	19,5	15 533	18,0
35-64 ans	33 771	41,3	34 672	41,6	34 319	40,4	34 251	39,7
65 ans et plus	11 027	13,5	11 907	14,3	13 673	16,1	16 016	18,5
Ménages								
Personnes par ménage	2,55	-	2,47	-	2,43	-	2,39	-
Ménages	32 084 **	-	33 797	-	34 984	-	36 094	-

Source : Institut de la statistique du Québec, octobre 1999.

* Il s'agit des projections calculées par l'Institut de la statistique du Québec, et non des données du recensement de 2001.

** Le nombre de ménages recensés par Statistique Canada en 2001 était de 33 761.

2.3 LE PROFIL DU CADRE BÂTI

La section qui suit présente une description et une analyse du cadre bâti de la MRC des Maskoutains et de chacune des municipalités constituantes. Différentes variables sont traitées dont, entre autres, les mises en chantier résidentielles, la typologie résidentielle, les périodes de construction, la tenure des logements, la valeur moyenne des logements ainsi que le potentiel de développement résidentiel. Ces données sont regroupées dans des fiches synthèses présentées en annexe A2.

2.3.1 Les mises en chantier résidentielles

Le tableau 2-17 dresse le portrait de l'évolution des mises en chantier résidentielles de la MRC et de chacune des municipalités de 1991 à 2001.

Tableau 2-17 Évolution des mises en chantier résidentielles de la MRC et de ses municipalités constituantes de 1991-2001

Municipalités	Mises en chantier unifamiliales isolées 1991-2001		Mises en chantier multifamiliales isolées 1991-2001		Mises en chantier résidentielles totales 1991-2001	
	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)
La Présentation	86	3,3	0	0,0	86	2,5
Saint-Barnabé-Sud	35	1,3	0	0,0	35	1,0
Saint-Bernard-de-Michaudville	15	0,6	0	0,0	15	0,4
Saint-Damase	70	2,7	0	0,0	70	2,1
Saint-Dominique	125	4,8	0	0,0	125	3,7
Sainte-Hélène-de-Bagot	61	2,3	0	0,0	61	1,8
Sainte-Madeleine	93	3,5	0	0,0	93	2,7
Sainte-Marie-Madeleine	166	6,3	0	0,0	166	4,9
Saint-Hugues	16	0,6	0	0,0	16	0,5
Saint-Hyacinthe	1 298	49,4	770	100	2 068	60,8
Saint-Jude	37	1,4	0	0,0	37	1,1
Saint-Liboire	236	9,0	0	0,0	236	6,9
Saint-Louis	40	1,5	0	0,0	40	1,2
Saint-Marcel-de-Richelieu	14	0,5	0	0,0	14	0,4
Saint-Pie	232	8,8	0	0,0	232	6,8
Saint-Simon	33	1,3	0	0,0	33	1,0
Saint-Valérien-de-Milton	73	2,7	0	0,0	73	2,1
MRC des Maskoutains	**2 630**	**100**	**770**	**100**	**3 400**	**100**

Sources : Société canadienne d'hypothèque et de logement, *Les mises en chantier résidentielles par typologie*, 1991-2001; MRC des Maskoutains, Questionnaire distribué aux municipalités locales, 2001.

L'analyse du tableau 2-17 permet de relever différents points marquants :

- De 1991 à 2001, on compte un total de 3 400 mises en chantier résidentielles pour la MRC, dont un peu plus du trois quart correspondait à des constructions résidentielles unifamiliales.

- L'ensemble des mises en chantier de résidences multifamiliales ont été réalisées dans la ville de Saint-Hyacinthe.

- La ville-centre retient, de 1991 à 2001, le deux tiers des mises en chantiers totales de la MRC. Aussi, la moitié des mises en chantier de résidences unifamiliales ont eu lieu à Saint-Hyacinthe.

- Les municipalités de Saint-Dominique (4 %), Sainte-Marie-Madeleine (5 %), Saint-Liboire (7 %) et Saint-Pie (7 %) avaient une part de marché totale, de 1991 à 2001, plus importante que les autres municipalités rurales.

2.3.2 La typologie résidentielle

Le tableau 2-18 présente la typologie résidentielle de la MRC et de ses municipalités locales en 1996.

Tableau 2-18 Typologie résidentielle de la MRC et de ses municipalités constituantes en 1996

Municipalités	Maison individuelle non attenante	Maison jumelée	Maison en rangée	Appartement duplex non attenant	Appartement moins de 5 étages	Appartement 5 étages ou plus	Autre maison individuelle attenante	Habitation mobile
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
La Présentation	81,3	3,3	0,0	5,7	7,3	0,0	0,0	2,4
Saint-Barnabé-Sud	93,0	3,5	0,0	0,0	3,5	0,0	0,0	0,0
Saint-Bernard-de-Michaudville	100	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Damase	79,8	1,7	1,1	3,9	13,5	0,0	0,0	0,0
Saint-Dominique	82,7	3,2	0,0	4,5	7,7	0,0	0,0	1,9
Sainte-Hélène-de-Bagot	82,3	0,0	1,9	1,9	11,7	0,0	1,9	0,0
Sainte-Madeleine	61,1	7,8	2,8	10,6	17,7	0,0	0,0	0,0
Sainte-Marie-Madeleine	97,4	0,0	0,0	1,3	1,3	0,0	0,0	0,0
Saint-Hugues	89,2	0,0	0,0	2,2	6,4	0,0	2,2	0,0
Saint-Hyacinthe	37,7	4,1	2,3	11,4	42,6	1,0	0,7	0,2
Saint-Jude	97,3	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Liboire	82,5	3,5	0,0	2,9	9,9	0,0	0,0	1,2
Saint-Louis	96,2	0,0	0,0	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Saint-Marcel-de-	90,5	0,0	0,0	4,75	0,0	0,0	4,75	0,0

Municipalités	Maison individuelle non attenante	Maison jumelée	Maison en rangée	Appartement duplex non attenant	Appartement moins de 5 étages	Appartement 5 étages ou plus	Autre maison individuelle attenante	Habitation mobile
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Richelieu								
Saint-Pie	76,0	2,6	0,9	6,4	12,9	0,0	0,6	0,6
Saint-Simon	89,0	4,9	0,0	0,0	6,1	0,0	0,0	0,0
Saint-Valérien-de-Milton	79,0	0,0	0,0	6,45	8,1	0,0	0,0	6,45
MRC des Maskoutains	**51,9**	**3,6**	**1,7**	**9,1**	**31,9**	**0,7**	**0,6**	**0,5**

Source : Statistique Canada, Recensement 1996.

L'analyse du tableau permet de faire différents constats, dont voici les principaux :

- À l'échelle de la MRC, la moitié des constructions résidentielles sont de type maison unifamiliale isolée (maison individuelle non attenante). Le tiers des constructions correspond à des appartements situés dans des immeubles de moins de 5 étages.

- La ville de Saint-Hyacinthe présente d'une part la proportion la moins élevée de maisons unifamiliales isolées, avec 38 % et, d'autre part, la proportion la plus élevée d'appartements situés dans des immeubles de moins de 5 étages, avec 43 %.

- La municipalité ayant la plus forte proportion de maisons unifamiliales isolées était, en 1996, celle de Saint-Bernard-de-Michaudville, où l'ensemble des constructions résidentielles sont de ce type.

- La municipalité de Sainte-Madeleine réunissait, quant à elle, les pourcentages les plus élevés de maisons jumelées et de maison en rangée, ainsi que d'appartements et de duplex non attenants.

2.3.3 Les périodes de construction

Le tableau 2-19 énumère les différentes périodes de construction des bâtiments de la MRC et de ses municipalités constituantes.

En ce qui concerne les différentes périodes de construction, on observe les éléments suivants :

- Les trois périodes de construction les plus importantes à l'échelle de la MRC sont avant 1946, de 1971 à 1980 et de 1981 à 1990, périodes pendant lesquelles, respectivement, 21 %, 22 % et 20 % des bâtiments ont été construits.

- À Saint-Hyacinthe, la période la plus importante est celle de 1971 à 1980, avec 23 % des constructions. Seulement 16 % des constructions ont été érigées avant 1946. La ville-

centre a connu des périodes de construction assez stables de 1946 à 1990. La dernière période de construction recensée, de 1991 à 1996, est la moins importante de toutes.

- Les municipalités rurales ont une plus forte proportion de leurs bâtiments construits avant 1946. La municipalité de Saint-Louis détient la proportion la plus élevée, soit un peu plus de la moitié. Elle est suivie de près par la municipalité de Saint-Hugues.

- Les municipalités de Sainte-Madeleine et de Sainte-Marie-Madeleine comptent très peu de bâtiments construits avant 1946. En revanche, elles ont connu, à partir des années 1970, des périodes de constructions importantes.

- La municipalité de Saint-Liboire présente la plus forte proportion de bâtiments construits entre 1991 et 1996.

Tableau 2-19 Périodes de construction des bâtiments de la MRC et de ses municipalités constituantes

Municipalités	Avant 1946	1946-1960	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-1996
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
La Présentation	22,8	7,9	6,3	29,9	24,4	8,7
Saint-Barnabé-Sud	40,8	16,9	0,0	22,0	16,9	3,4
Saint-Bernard-de-Michaudville	48,7	5,1	0,0	25,7	5,1	15,4
Saint-Damase	27,9	17,9	14,0	12,3	20,1	7,8
Saint-Dominique	28,6	7,8	7,8	27,9	15,6	12,3
Sainte-Hélène-de-Bagot	40,2	4,9	10,8	18,6	20,6	4,9
Sainte-Madeleine	14,9	17,0	11,3	19,9	27,0	9,9
Sainte-Marie-Madeleine	12,3	4,9	5,6	31,5	34,6	11,1
Saint-Hugues	51,1	8,5	10,6	11,7	16,0	2,1
Saint-Hyacinthe	15,6	17,4	16,7	23,0	19,7	7,6
Saint-Jude	47,5	7,5	11,2	18,8	8,8	6,2
Saint-Liboire	31,6	2,9	7,0	22,2	19,9	16,4
Saint-Louis	56,0	6,0	10,0	18,0	10,0	0,0
Saint-Marcel-de-Richelieu	50,0	14,3	7,1	16,7	4,8	7,1
Saint-Pie	27,3	10,0	14,7	17,0	21,1	10,0
Saint-Simon	42,0	9,9	8,6	11,1	18,5	9,9
Saint-Valérien-de-Milton	26,8	6,5	5,7	31,7	21,2	8,1
MRC des Maskoutains	**20,5**	**14,9**	**14,4**	**22,3**	**19,8**	**8,1**

Source : Statistique Canada, Recensement 1996.

2.3.4 La tenure et la valeur moyenne des logements

Le tableau 2-20 présente la tenure des logements lors du recensement de 2001 ainsi que la valeur moyenne des logements en 1996 pour la MRC et les municipalités locales.

Le tableau 2-20 permet de constater que :

- En 2001, à l'échelle de la MRC, 60 % des logements étaient la propriété de leurs occupants et 40 % étaient en location. La valeur moyenne des logements, lors du recensement de 1996, était de 92 697 $.

- La ville de Saint-Hyacinthe comptait, en 2001, autant de logements possédés que de logements loués. La valeur moyenne était de 98 038 $, soit la valeur la plus élevée de l'ensemble de la MRC.

- En ce qui concerne les municipalités rurales, elles avaient des proportions plus importantes de logements possédés que loués. La plus forte proportion de logements possédés était observée à Saint-Barnabé-Sud.

- Les logements de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu présentaient la valeur moyenne la moins élevée de la MRC, soit 61 677 $.

Tableau 2-20 Tenure et valeur moyenne des logements de la MRC et de ses municipalités constituantes en 1996 et 2001

Municipalités	Tenure des logements (2001)		Valeur moyenne des logements (1996)
	Propriétaire (%)	Locataire (%)	
La Présentation	83,7	16,3	90 461 $
Saint-Barnabé-Sud	96,7	3,3	76 222 $
Saint-Bernard-de-Michaudville	90,2	9,8	68 379 $
Saint-Damase	75,3	24,7	92 756 $
Saint-Dominique	81,7	18,3	75 963 $
Sainte-Hélène-de-Bagot	66,7	33,3	72 905 $
Sainte-Madeleine	69,5	30,5	89 359 $
Sainte-Marie-Madeleine	93,2	6,8	87 260 $
Saint-Hugues	72,9	27,1	76 223 $
Saint-Hyacinthe	50,2	49,8	98 038 $
Saint-Jude	91,6	8,4	73 755 $
Saint-Liboire	82,4	17,6	84 058 $
Saint-Louis	91,2	8,8	61 682 $
Saint-Marcel-de-Richelieu	72,2	23,8	61 677 $
Saint-Pie	75,6	24,4	80 804 $
Saint-Simon	74,1	25,9	76 746 $
Saint-Valérien-de-Milton	77,8	22,2	82 243 $
MRC des Maskoutains	**59,8**	**40,2**	**92 697 $**

Source : Statistique Canada, Recensements 1996, 2001.

2.4 LE PROFIL ÉCONOMIQUE

La présente section décrit le profil économique de la MRC des Maskoutains, en s'attardant plus particulièrement aux activités industrielles et commerciales (secteurs secondaire et tertiaire). La section 2.5 dresse un portrait détaillé des activités agricoles (secteur primaire).

Dans un premier temps, des données relatives à la situation générale des emplois sont présentées, ainsi que le positionnement agroalimentaire de la MRC.

2.4.1 Les emplois

Les entreprises et établissements publics répartis sur l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains généraient en 1996 un total de 35 624 emplois, dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, ce qui constitue une part élevée par rapport au nombre total de la population active de la MRC.

Tableau 2-21 Emplois selon le secteur d'activité en 1996

Secteur	Emplois totaux	
	(nb)	(%)
Secteur primaire : agriculture et extraction	3 565	10,0%
Secteur secondaire : manufacturier	10 809	30,3%
Secteur tertiaire : commerces et institutions	21 250	59,2%
Total	**35 624**	**100,0%**

Source: CDEI - Rapport d'activités 1996

En effet, tel que l'indique le tableau 2-22, les projets commerciaux et industriels créaient sur le territoire de la MRC plus de 2 800 emplois entre 1992 et 1995.

Tableau 2-22 Emplois créés de 1992 à 1995

Municipalité	Projets		Investissements		Emplois créés	
	(nb)	(%)	($)	(%)	(nb)	(%)
Nouvelles entreprises						
Saint-Hyacinthe	59	50%	13 973 M	68%	450	57%
MRC	58	50%	6 438 M	32%	344	43%
Sous-total	117	100%	20 411 M	100%	794	100%
Expansion, modernisation des entreprises existantes						
Saint-Hyacinthe	170	54%	116 324 M	77%	1 108	55%
MRC	146	46%	33 930 M	23%	919	45%
Sous-total	316	100%	150 254 M	100%	2 027	100%
Total (1992 à 1995)						
Saint-Hyacinthe	229	53%	130 297 M	76%	1 558	55%
MRC	204	47%	40 368 M	24%	1 263	45%
Total	**433**	**100%**	**170 665 M**	**100%**	**2 821**	**100%**

Source: CDEI, 1996

- Au total, 2 821 nouveaux emplois ont été créés, soit 1 558 (55 %) à Saint-Hyacinthe et 1 263 (45 %) ailleurs dans la MRC.

- On note que 72 % de ces emplois ont été créés dans le cadre de l'expansion et de la modernisation des entreprises existantes.

- De plus, 76 % des montants totaux alloués à la réalisation des projets ont été investis sur le territoire de la ville de Saint-Hyacinthe.

2.4.2 Le positionnement agroalimentaire

L'importante production agricole primaire sur le territoire de la MRC des Maskoutains a des répercussions directes sur le niveau d'activité très élevé de l'ensemble du secteur agro-alimentaire sur le territoire.

Ainsi, 150 entreprises, institutions et organismes spécialisés dans l'agroalimentaire œuvrent sur le territoire de la MRC et fournissent environ 8 000 emplois spécialisés. On retrouve en effet:

- plus de 100 entreprises de transformation des aliments, de fabrication d'équipements, de distribution d'intrants et de machineries pour la production agricole, et de services reliés à l'agriculture;

- plus de 20 groupes de recherche et développement dans le domaine de l'agroalimentaire;

- 17 organismes de soutien technique et économique aux activités agroalimentaires;

- 16 institutions de recherche et d'enseignement de niveaux collégial et universitaire.

L'ensemble de cette activité a valu à la ville de Saint-Hyacinthe le titre de «technopole agroalimentaire» qui lui a été décerné par le Club International des Technopoles, en 1993.

Il est évident que cette intense activité agroalimentaire s'est établie sur le territoire de la MRC des Maskoutains parce qu'elle est nécessaire pour soutenir l'activité de production agricole primaire, qui est fortement développée à l'intérieur de la zone agricole.

Cependant, l'inverse est aussi vrai. Cette intense activité agroalimentaire constitue l'essentiel de la production agricole primaire faite dans la zone agricole. La production agricole primaire fournit la matière première à l'industrie de la transformation. De plus, elle justifie les efforts dans les activités de formation, de recherche et de développement, ainsi que dans le domaine des services à l'agriculture. Un réseau de liens très étroits est donc tissé entre la production agricole primaire, d'une part, et l'ensemble du secteur agroalimentaire, d'autre part.

En somme, le dynamisme de la structure économique de la MRC des Maskoutains dépend en bonne partie du secteur agroalimentaire. Par conséquent, l'interdépendance entre les vocations agricole et industrielle constitue l'une des pierres d'assise du développement économique de la région de Saint-Hyacinthe.

2.4.3 Les activités industrielles

Cette section décrit le profil industriel de la MRC et de chacune des municipalités locales. L'analyse est basée sur les données compilées dans le *Répertoire industriel* du Centre local de développement Les Maskoutains, soit : les entreprises et les emplois manufacturiers selon le secteur d'activité, la taille des entreprises, les types d'emplois et les données relatives à la création d'emplois. Ces données sont précédées d'un bref historique de l'industrie manufacturière dans la MRC.

Des fiches synthèses, présentées à l'annexe A3, présentent l'ensemble des statistiques recueillies pour la MRC et pour chacune des municipalités locales.

2.4.3.1 L'historique de l'industrie manufacturière

Longtemps tributaire de l'industrie du textile, du vêtement, du cuir et de la bonneterie, l'économie maskoutaine a subi de profonds bouleversements au cours de la décennie 1970-1980. S'appuyant sur une agriculture forte et sur une base technologique, les actions de développement économique furent orientées vers le secteur agroalimentaire, particulièrement dans le domaine de la transformation des aliments produits dans la région.

Le ralentissement économique des années 1990 accéléra la mutation de l'économie maskoutaine. La base industrielle s'en trouva encore une fois ébranlée. L'industrie de production de masse de produits standardisés s'essoufflait et démontrait l'importance pour l'économie régionale de se tourner vers la nouvelle économie. Le lancement de l'opération Technopole, en 1993, emboîtait le pas à une volonté locale de renouveler la structure économique en passant par l'éclosion d'une base industrielle de haut niveau de savoir. En moins de cinq ans, Saint-Hyacinthe s'imposait déjà comme cinquième région biotechnologique au Québec.

Tout comme le secteur primaire, le secteur secondaire (l'industrie manufacturière) occupe une place plus importante au niveau régional par rapport à la moyenne en Montérégie et au Québec. Encore là, la forte concentration industrielle s'explique dans une large mesure par l'importance de l'activité agroalimentaire dans la MRC. Ce positionnement stratégique de la Technopole agroalimentaire contribue largement à l'économie de la Montérégie et de l'ensemble du Québec.

2.4.3.2 Les entreprises manufacturières

Selon les données compilées par le Centre local de développement Les Maskoutains, la MRC comptait, en 2002, 418 entreprises manufacturières. Le tableau 2-23 présente la répartition de ces entreprises par municipalité.

Tableau 2-23 Répartition des entreprises manufacturières par municipalité en 2002

Municipalité	Entreprises manufacturières	
	(nb)	(pourcentage (%))
La Présentation	9	2,2
Saint-Barnabé-Sud	9	2,2
Saint-Bernard-de-Michaudville	3	0,7
Saint-Damase	15	3,6
Saint-Dominique	19	4,5
Sainte-Hélène-de-Bagot	7	1,7
Sainte-Madeleine	9	2,2
Sainte-Marie-Madeleine	1	0,2
Saint-Hugues	6	1,3
Saint-Hyacinthe	253	60,5
Saint-Jude	7	1,7
Saint-Liboire	8	2,0
Saint-Louis	1	0,2
Saint-Marcel-de-Richelieu	1	0,2
Saint-Pie	44	10,5
Saint-Simon	8	2,0
Saint-Valérien-de-Milton	18	4,3
MRC des Maskoutains	**418**	**100,0**

Source: Centre local de développement Les Maskoutains, 2002.

Dans ce tableau, on constate que, à elle seule, la ville de Saint-Hyacinthe accueillait plus de 60 % des entreprises. La seconde concentration industrielle, située à Saint-Pie, regroupait 10 % de l'ensemble des entreprises de la MRC, soit 44 entreprises.

Les municipalités de Saint-Dominique, Saint-Valérien-de-Milton et Saint-Damase comptaient entre 15 et 20 entreprises chacune. L'activité manufacturière était peu présente dans les autres municipalités de la MRC.

Le tableau 2-24 présente la répartition des entreprises manufacturières de l'ensemble de la MRC, selon les secteurs d'activité, pour les années 1994 et 2002.

Tableau 2-24 Répartition des entreprises manufacturières par secteurs d'activité en 1994 et 2002

Secteurs d'activités	Entreprises manufacturières				
	1994		2002		1994-2002
	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(%)
Biotechnologie et agroalimentaire	56	17,0	98	23,4	6,4

Secteurs d'activités	Entreprises manufacturières				
	1994		2002		1994-2002
	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(%)
Chimie et plastique	31	9,4	47	11,2	1,8
Imprimerie et papier	25	7,6	21	5,0	-2,6
Machineries et équipements	29	8,8	35	8,4	-0,4
Meubles et bois	85	25,8	81	19,4	-6,4
Produits électriques et électroniques	11	3,3	20	4,8	1,5
Produits métalliques	39	11,9	57	13,6	1,7
Produits minéraux non métalliques	12	3,7	17	4,1	0,4
Services	4	1,2	10	2,4	1,2
Textile et vêtement	24	7,3	26	6,2	-1,1
Autres produits	13	4,0	6	1,5	-2,5
Total	**329**	**100,0**	**418**	**100,0**	**-**

Source: Centre local de développement Les Maskoutains, 1994 et 2002.

En huit ans, 89 nouvelles entreprises manufacturières se sont établies sur le territoire de la MRC. Près de la moitié d'entre elles oeuvrent dans le secteur de la biotechnologie et de l'agroalimentaire.

En 2002, près d'une entreprise sur quatre (23,4 %) œuvrait dans le secteur de la biotechnologie et de l'agroalimentaire, ce qui correspond à 98 entreprises. La plupart de ces entreprises sont situées sur le territoire de la ville de Saint-Hyacinthe. L'industrie du meuble occupait le second rang, avec 19,4 % des entreprises. On observait une importante concentration de ces entreprises sur le territoire de Saint-Pie (21 entreprises). La transformation des produits métalliques (13,6 %) et l'industrie des produits chimiques et plastiques (11,2 %) occupent les 3^{e} et 4^{e} rang.

Les entreprises maskoutaines sont, dans plus de la moitié des cas (54,3 %), des petites entreprises comptant de 1 à 10 employés. Les grandes entreprises(plus de 100 employés) sont au nombre de 30, ce qui représente 7,2 % de l'ensemble des entreprises manufacturières.

2.4.3.3 Les emplois manufacturiers

En 2002, les 418 entreprises manufacturières généraient près de 16 000 emplois. Le tableau 2 -25 présente la répartition de ces emplois sur le territoire de la MRC.

Tableau 2-25 Répartition des emplois manufacturiers par municipalité en 2002

Municipalité	Emplois manufacturiers	
	(nb)	(pourcentage (%))
La Présentation	30	0,19
Saint-Barnabé-Sud	101	0,64
Saint-Bernard-de-Michaudville	53	0,33
Saint-Damase	1 095	6,89
Saint-Dominique	337	2,12

Municipalité	Emplois manufacturiers	
	(nb)	(pourcentage (%))
Sainte-Hélène-de-Bagot	195	1,23
Sainte-Madeleine	66	0,42
Sainte-Marie-Madeleine	5	0,03
Saint-Hugues	87	0,55
Saint-Hyacinthe	10 575	66,58
Saint-Jude	52	0,33
Saint-Liboire	163	1,03
Saint-Louis	32	0,20
Saint-Marcel-de-Richelieu	6	0,04
Saint-Pie	1 885	11,87
Saint-Simon	676	4,26
Saint-Valérien-de-Milton	526	3,31
MRC des Maskoutains	**15 884**	100,00

Source: Centre local de développement Les Maskoutains, 2002.

À elle seule, la ville de Saint-Hyacinthe comptait plus de 10 500 emplois manufacturiers, soit deux emplois sur trois. Le second pôle industriel de la MRC, la ville de Saint-Pie, offrait près de 2 000 emplois manufacturiers. À l'exception de Saint-Damase, toutes les autres municipalités comptaient moins de 5 % du nombre total d'emplois.

Le tableau 2-26 présente la répartition des emplois manufacturiers de l'ensemble de la MRC, selon les secteurs d'activité, pour les années 1994 et 2002.

Depuis 1994, près de 4 000 emplois ont été créés dans le secteur de la biotechnologie et de l'agroalimentaire, soit une augmentation de plus de 11 %. Par ailleurs, les secteurs de l'imprimerie et du papier, des machineries et équipements ainsi que du textile et vêtement ont enregistré une baisse du nombre d'emplois offerts.

Tableau 2-26 Répartition des emplois manufacturiers par secteurs d'activité en 1994 et 2001

Secteur d'activités	Emplois manufacturiers				
	1994		2002		1994-2002
	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(%)
Biotechnologie et agroalimentaire	3 980	38,7	7 910	49,80	11,1
Chimie et plastique	520	5,1	879	5,53	0,4
Imprimerie et papier	1 027	10,0	874	5,50	-4,5
Machineries et équipements	1 163	11,3	839	5,28	-6,0
Meubles et bois	1 628	15,8	2 651	16,69	0,9
Produits électriques et électroniques	167	1,6	418	2,63	1,0
Produits métalliques	275	2,7	636	4,00	1,3
Produits minéraux non métalliques	224	2,2	370	2,33	0,1
Services	13	0,1	190	1,20	1,1
Textile et vêtement	1 095	10,7	895	5,63	-5,1
Autres produits	182	1,8	222	1,40	-0,4
Total	**10 274**	**100,0**	**15 884**	100,00	-

Source: Centre local de développement Les Maskoutains, 1994 et 2002.

En 2002, près de la moitié (49,9 %) des emplois manufacturiers étaient associés aux industries du secteur de la biotechnologie et de l'agroalimentaire, ce qui représente 7 910 emplois. Au second rang, l'industrie du meuble offrait de l'emploi à 2 651 personnes, ce qui correspond à 16,7 % des emplois manufacturiers.

La très grande majorité des emplois sont à temps plein, soit 14 496 emplois à temps plein contre 1 398 emplois à temps partiel.

2.4.3.4 Les investissements manufacturiers

Au total, de 1994 à 2001, près de 915 M $ ont été investis dans les entreprises manufacturières de la MRC, soit une moyenne annuelle de plus de 112,5 M $. Le tableau 2-27 présente la répartition de ces investissements sur l'ensemble du territoire de la MRC.

La MRC des Maskoutains connaît, surtout depuis 1997, une très forte croissance des investissements manufacturiers, que ce soit en relation avec de nouvelles immobilisations ou des expansions d'entreprises. Cette croissance a été fortement encouragée par la qualité et le faible prix des terrains industriels, par la disponibilité des services complets dans les parcs industriels, par les coûts de construction relativement bas et par une taxation municipale concurrentielle.

À elles seules, les entreprises manufacturières de la ville de Saint-Hyacinthe ont fait l'objet de près de 670 M $ d'investissements depuis 1994, ce qui correspond à plus de 73 % de l'ensemble des investissements manufacturiers de la MRC.

La ville de Saint-Pie occupe le second rang au niveau des investissements: plus de 110 M $ y ont été investis, ce qui représente 12 % des investissements de la MRC. Toutes les autres municipalités comptaient moins de 5 % de l'ensemble des investissements manufacturiers.

Tableau 2-27 Répartition des investissements manufacturiers par municipalité de 1994 à 2001

Municipalité	Investissements manufacturiers	
	($)	(pourcentage (%))
La Présentation	2 039 443	0,2
Saint-Barnabé-Sud	2 062 835	0,2
Saint-Bernard-de-Michaudville	746 800	0,08
Saint-Damase	30 894 000	3,4
Saint-Dominique	17 730 750	1,9
Sainte-Hélène-de-Bagot	5 929 155	0,6
Sainte-Madeleine	2 096 270	0,2
Sainte-Marie-Madeleine	358 000	0,04
Saint-Hugues	1 369 000	0,2
Saint-Hyacinthe	669 074 530	73,2

Municipalité	Investissements manufacturiers	
	($)	(pourcentage (%))
Saint-Jude	2 632 500	0,3
Saint-Liboire	4 184 680	0,5
Saint-Louis	2 240 000	0,2
Saint-Marcel-de-Richelieu	40 000	0,004
Saint-Pie	110 555 000	12,1
Saint-Simon	12 833 000	1,4
Saint-Valérien-de-Milton	19 738 400	2,2
MRC des Maskoutains	**914 524 363**	**100,0**

Source: Centre local de développement Les Maskoutains, 2002.

2.4.3.5 La création d'emplois

Depuis 1994, les entreprises manufacturières de la MRC ont créé 8 202 emplois, soit une moyenne annuelle de plus de 1 000 emplois. Le tableau 2-28 présente la répartition des emplois manufacturiers créés sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Depuis 1994, un nouvel emploi sur trois a été créé sur le territoire de la ville de Saint-Hyacinthe, soit 5 431 emplois. Les autres pôles manufacturiers générateurs d'emplois ont été Saint-Pie, avec près de 16 % des nouveaux emplois, ainsi que Saint-Damase et Saint-Simon avec 5 % chacun. Toutes les autres municipalités comptaient moins de 2 % de l'ensemble des nouveaux emplois manufacturiers.

Il importe enfin de mentionner que la MRC des Maskoutains compte cinq parcs industriels sur son territoire : les parcs Camille-Mercure, Théo-Phénix, Oliver-Chalifoux, la Cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale à Saint-Hyacinthe et le parc de la ville de Saint-Pie (voir carte 2-3).

Tableau 2-28 Répartition des emplois manufacturiers créés par municipalité de 1994 à 2002

Municipalité	Emplois manufacturiers créés	
	(nb)	(pourcentage (%))
La Présentation	24	0,3
Saint-Barnabé-Sud	19	0,2
Saint-Bernard-de-Michaudville	9	0,1
Saint-Damase	460	5,6
Saint-Dominique	101	1,2
Sainte-Hélène-de-Bagot	110	1,3
Sainte-Madeleine	44	0,5
Sainte-Marie-Madeleine	9	0,1
Saint-Hugues	13	0,2
Saint-Hyacinthe	5 431	66,2
Saint-Jude	77	0,9
Saint-Liboire	91	1,1
Saint-Louis	31	0,4
Saint-Marcel-de-Richelieu	0	0,0
Saint-Pie	1 294	15,8
Saint-Simon	408	5,0
Saint-Valérien-de-Milton	81	1,0
MRC des Maskoutains	**8 202**	**100,0**

Source: Centre local de développement Les Maskoutains, 2002.

2.4.4 Les activités commerciales

Une analyse de l'offre et la demande commerciale de l'ensemble du territoire de la MRC a été réalisée en juin 1997. Cette étude révélait que l'offre de détail de la MRC totalisait 627,8 M $, alors que la demande commerciale des résidents se chiffrait à 591,4 M $. L'offre commerciale de la MRC des Maskoutains présentait donc pour 1996 un excédent de 31,5 M $ par rapport aux dépenses totales annuelles de son premier bassin de clientèle : les résidents de la MRC.

Ce surplus se concentre dans les catégories de produits de maison (magasins de meubles, articles de jardinage et autres) et ceux de l'automobile (concessionnaires automobile, véhicules récréatifs, réparation et autres) qui procurent un pouvoir d'attraction extrarégional , c'est-à-dire que ces catégories commerciales attirent une clientèle de l'extérieur du territoire de la MRC. Ce positionnement commercial régional s'ajoute à celui du secteur agroalimentaire de la MRC, dont la renommée est aujourd'hui bien établie.

Par contre, en ce qui concerne d'autres catégories de commerces, l'étude de 1997 permet de constater des fuites commerciales particulièrement importantes (45 %), notamment dans le secteur de la mode. Ce constat suggère une insuffisance de l'offre en vêtement, insuffisance que la MRC souhaite combler au cours des prochaines années.

Par ailleurs, l'offre en restauration parvenait à peine, elle aussi, à combler les besoins des résidents de la MRC. En effet, si l'on tient compte des clientèles touristiques, d'affaires et d'agrément qui fréquentent les complexes hôteliers et les activités récréotouristiques de la région, il y a lieu de croire que l'offre en restauration est insuffisante. Ce constat semble encore plus justifié si l'on tient compte des pôles autoroutiers qui s'adressent à une clientèle passagère: camionneurs, travailleurs sur la route, touristes, visiteurs et autres.

Le tableau 2-29 présente les résultats de l'adéquation entre l'offre et la demande commerciale de la MRC.

Tableau 2-29 Adéquation entre l'offre commerciale de détail et les dépenses des ménages de la MRC

Secteur	Dépenses des ménages de la MRC	Offre commerciale de la MRC	Excédents/ fuites	Offre/ demande	Achats des ménages dans la MRC	Dépenses des ménages dans la MRC
	($)	($)	($)	(%)	($)	(%)
Alimentation	180 151 080	141 957 704	(38 193 376)	78,8	171 527 321	95,2
Autres achats courants	37 693 800	37 851 099	157 299	100,4	37 446 084	99,3
Mode	72 756 000	40 016 058	(32 739 943)	55,0	34 622 248	47,6
Maison	53 498 558	95 649 928	42 151 371	178,8	42 879 626	80,2
Loisirs–biens	34 838 063	29 571 778	(5 266 285)	84,9	25 528 377	73,3
Automobile	131 805 000	203 845 221	69 040 221	151,2	100 943 766	74,9
Divertissements	59 565 750	56 383 392	(3 182 358)	94,7	56 368 169	94,6
Restauration-bars	52 696 500	51 462 172	(1 234 328)	97,7	50 772 375	96,3
Loisirs-activités	6 869 250	4 921 220	(1 948 030)	71,6	5 595 794	81,5
Services personnels	18 034 200	17 559 705	(474 496)	97,4	17 424 285	96,6
Total	**591 342 450**	**622 834 884**	**31 492 434**	**105,3**	**486 739 876**	**82,3**

Source : La Société Biancamano, Bolduc. *Aménagement et développement de la fonction commerciale sur le territoire de la MRC des Maskoutains*, juin 1997.

Carte 2-3 Parcs industriels de Saint-Hyacinthe

Carte 2-4 Parc industriel de Saint-Pie

2.5 LE PROFIL AGRICOLE

Cette section décrit le profil agricole de la MRC. L'analyse est entre autres basée sur les données contenues dans les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, soit : les productions animales, les productions végétales, la valeur économique de la production et les principaux aspects agroenvironnementaux.

2.5.1 La zone agricole

En 2002, la MRC des Maskoutains comptait 1 334 productions agricoles occupant 111 187 hectares. Le tableau 2-30 présente la répartition des productions agricoles ainsi que les superficies de terres en culture sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Tableau 2-30 Répartition des productions agricoles et de leur superficie totale en 2002

Municipalité	Production agricole		Superficie totale des productions	
	(nb)	(%)	(ha)	(%)
La Présentation	102	7,6	9 237	8,3
Saint-Barnabé-Sud	54	4,0	5 446	4,9
Saint-Bernard-de-Michaudville	35	2,6	4 931	4,4
Saint-Damase	122	9,1	8 560	7,7
Saint-Dominique	89	6,7	5 346	4,8
Sainte-Hélène-de-Bagot	74	5,5	7 481	6,7
Sainte-Madeleine	4	0,3	310	0,3
Sainte-Marie-Madeleine	65	4,9	5 208	4,7
Saint-Hugues	84	6,3	7 271	6,5
Saint-Hyacinthe	182	13,6	13 332	12,0
Saint-Jude	58	4,3	4 951	4,5
Saint-Liboire	89	6,7	6 207	5,6
Saint-Louis	27	2,0	3 169	2,9
Saint-Marcel-de-Richelieu	37	2,8	5 634	5,1
Saint-Pie	138	10,4	10 434	9,4
Saint-Simon	60	4,5	5 393	4,9
Saint-Valérien-de-Milton	114	8,5	8 277	7,4
MRC des Maskoutains	**1 334**	**100,0**	**111 187**	**100,0**

Source: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles*, mars 2002.

Les productions agricoles sont réparties sur l'ensemble du territoire maskoutain. On retrouve toutefois une concentration un peu plus importante sur le territoire de la ville de Saint-Hyacinthe, soit 182 productions ce qui correspond à 13,6 % de l'ensemble des productions. Les municipalités de Saint-Pie, Saint-Damase, Saint-Valérien-de-Milton et La Présentation comptent également plus d'une centaine de productions.

En ce qui concerne les superficies cultivées, seules les villes de Saint-Hyacinthe et de Saint-Pie comptent plus de 10 000 hectares de terres en culture. Pour les autres municipalités, les superficies cultivées varient généralement entre 4 000 et 8 000 hectares.

2.5.2 Les productions animales

En 2002, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation recensait 780 entreprises de production animale sur le territoire de la MRC. Le tableau 2-31 présente la répartition des productions animales, selon le type de production, sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Tableau 2-31 Répartition des productions animales en 2002

Municipalité	Production animale											
	Laitière		Porcine		Avicole		Bovine		Ovine		Total	
	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)	(nb)	(%)
La Présentation	19	8,8	1	0,3	26	25,7	11	7,1	1	5,6	**58**	**7,4**
Saint-Barnabé-Sud	14	6,5	7	2,4	7	6,9	3	1,9	0	0,0	**31**	**4,0**
Saint-Bernard-de-Michaudville	6	2,8	3	1,0	2	2,0	4	2,6	1	5,6	**16**	**2,1**
Saint-Damase	9	4,1	11	3,8	8	7,9	7	4,5	1	5,6	**36**	**4,6**
Saint-Dominique	12	5,5	24	8,3	13	12,9	19	12,3	1	5,6	**69**	**8,8**
Sainte-Hélène-de-Bagot	16	7,4	28	9,7	6	5,9	12	7,8	3	16,7	**65**	**8,3**
Sainte-Madeleine	1	0,5	0	0,0	1	1,0	0	0,0	0	0,0	**2**	**0,3**
Sainte-Marie-Madeleine	9	4,1	2	0,7	1	1,0	4	2,6	0	0,0	**16**	**2,1**
Saint-Hugues	11	5,1	25	8,6	5	5,0	14	9,1	1	5,6	**56**	**7,2**
Saint-Hyacinthe	32	14,7	17	5,9	8	7,9	9	5,8	2	11,1	**68**	**8,7**
Saint-Jude	9	4,1	10	3,4	4	4,0	10	6,5	0	0,0	**33**	**4,2**
Saint-Liboire	17	7,8	35	12,1	6	5,9	10	6,5	3	16,7	**71**	**9,1**
Saint-Louis	9	4,1	6	2,1	2	2,0	0	0,0	0	0,0	**17**	**2,2**
Saint-Marcel-de-Richelieu	4	1,8	7	2,4	1	1,0	7	4,5	0	0,0	**19**	**2,4**
Saint-Pie	11	5,1	41	14,1	6	5,9	11	7,1	2	11,1	**71**	**9,1**
Saint-Simon	12	5,5	20	6,9	1	1,0	14	9,1	0	0,0	**47**	**6,0**
Saint-Valérien-de-Milton	26	12,0	53	18,3	4	4,0	19	12,3	3	16,7	**105**	**13,5**
MRC des Maskoutains	**217**	**100,0**	**290**	**100,0**	**101**	**100,0**	**154**	**100,0**	**18**	**100,0**	**780**	**100,0**

Source: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles*, mars 2002.

Le canton de Saint-Valérien-de-Milton comptait plus de 100 exploitations animales : il s'agissait de la plus importante concentration sur le territoire de la MRC (13,5 %). Les productions porcines représentaient plus de la moitié (53) de l'ensemble de ces productions.

Au total, la MRC comptait 217 entreprises de production laitière en 2002. Elles étaient principalement localisées sur le territoire de Saint-Hyacinthe et de Saint-Valérien-de-Milton. On y retrouvait respectivement 32 et 26 exploitations de ce type.

Près de 300 entreprises de production porcine étaient établies sur le territoire de la MRC en 2002. À elles seules, les municipalités de Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Pie (paroisse) et Saint-Liboire accueillaient près de la moitié de toutes les exploitations porcines de la MRC, soit 129 exploitations.

En 2002, la MRC comptait 101 productions avicoles. Une production sur quatre était établie sur le territoire de la paroisse de La Présentation. On retrouvaite également une importante concentration de ce type de production dans la municipalité de Saint-Dominique.

La MRC comptait également 154 entreprises de production bovine. Le quart d'entre elles étaient localisées sur le territoire des municipalités de Saint-Dominique et de Saint-Valérien-de-Milton.

La MRC comptait 18 producteurs ovins dispersés sur l'ensemble du territoire.

Le tableau 2-32 présente la proportion des productions animales de la MRC des Maskoutains par rapport à la région de la Montérégie et à l'ensemble de la province.

Tableau 2-32 Répartition des productions animales en 1998 et comparaison avec la région de la Montérégie et l'ensemble de la province

Production	Exploitations (nb)			Production (têtes)			
	MRC	Montérégie	Québec	MRC (1)		Montérégie	Québec
Bovins							
Bovins laitiers	280	2 382	11 972	21 807	2,6%	79 676	838 205
Bovins de boucherie	112	1 571	11 613	4 422	1,4%	47 102	325 085
Veaux (grain et lait)	95	302	956	12 200	15%	30 409	78 761
Porcs (3)							
Engraissement	237	628	2 238	291 069 (2)	13%	827 387 (2)	2 237 519
Maternité (truies)	206	608	2 160	35 605	11%	110 459	310 233
Volailles (3)							
Poulets à griller	62	182	710	2 287 600	10%	6 472 864	22 371 368
Gros poulets	9	42	240	79 900	7%	250 344	1 091 375
Dindons	24	103	404	431 125	n/d	881 870	n/d
Poules pondeuses	28	311	1 595	n/d	n/d	n/d	n/d

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, *Profil bioalimentaire*, 1998.

(1) Proportion de la production québécoise.

(2) Capacité des élevages (nombre de têtes).

(3) Certaines exploitations peuvent combiner plus d'un type d'élevage.

À la lecture de ces données de 1998, on observe que la production porcine régionale représentait près de 13 % de l'ensemble de la production québécoise. De plus, la MRC venait au premier rang en Montérégie à l'égard du nombre d'exploitations laitières, porcines, avicoles et de veaux (lait et grain).

2.5.3 Les productions végétales

Le tableau 2-33 présente les superficies totales occupées par chaque type de production végétale en 1998.

Tableau 2-33 Superficie occupée par les productions végétales en 1998

Type de production	Production végétale	
	(ha)	(pourcentage (%))
Maïs-grain	46 919	40,1
Céréales	12 336	10,6
Soya	11 534	9,9
Autres fourrages en culture annuelle (maïs-ensilage et céréales d'ensilage)	6 866	5,9
Foin et pâturages	9 400	8,1
Fruits et légumes (frais et de transformation)	5 588	4,8
Autres superficies productives	16 206	13,9
Superficies non cultivées (jachères, friches, boisés non exploités, bâtiments et cours)	7 871	6,7
Superficie totale	**116 722**	**100,0**

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, *Profil bioalimentaire*, 1998.

En raison de la bonne qualité du sol, les grandes cultures (surtout maïs, soya et céréales) couvraient approximativement les deux tiers des terres disponibles sur le territoire de la MRC des Maskoutains en 1998. Les superficies restantes étaient partagées entre le foin et pâturages (8,1 %), les légumes (6,7 %) et des cultures variées (13,9 %).

Peu de terres étaient laissées à l'abandon ou sans usage spécifique, puisque les friches, jachères et boisés non exploités ne représentaient, ensemble, que 6,7 % de la superficie totale des terres. Les superficies disponibles étaient donc utilisées très intensivement sur le territoire de la MRC des Maskoutains.

Le tableau 2-34 présente la répartition de la production végétale, selon le type de production, sur l'ensemble du territoire de la MRC en 1998.

Tableau 2-34 Superficie occupée par les productions végétales en 2002

Municipalité	Production végétale							
	Céréales (1)		Fourrages et pâturages (2)		Maïs (3)		Cultures (4)	
	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)
La Présentation	6 783	8,5	757	6,8	4 281	7,5	8 080	8,2
Saint-Barnabé-Sud	3 832	4,8	396	3,5	2 911	5,1	5 101	4,6
Saint-Bernard-de-Michaudville	3 484	4,3	301	2,7	2 318	4,1	4 067	4,1
Saint-Damase	6 353	7,9	325	2,9	5 122	9,0	8 130	7,3
Saint-Dominique	3 624	4,5	746	6,7	2 782	4,9	4 458	4,8
Sainte-Hélène-de-Bagot	5 288	6,6	1 098	9,8	4 133	7,2	6 393	7,0

Municipalité	Production végétale							
	Céréales (1)		Fourrages et pâturages (2)		Maïs (3)		Cultures (4)	
	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)
Sainte-Madeleine	216	0,3	55	0,5	162	0,3	307	0,3
Sainte-Marie-Madeleine	3 871	4,8	513	4,6	2 602	4,6	4 929	4,8
Saint-Hugues	5 739	7,2	630	5,6	3 720	6,5	6 408	7,0
Saint-Hyacinthe	9 825	12,2	1 446	12,9	6 409	11,2	12 430	12,3
Saint-Jude	3 216	4,0	406	3,6	2 290	4,0	3 846	4,0
Saint-Liboire	4 280	5,3	1 023	9,1	2 908	5,1	5 393	5,8
Saint-Louis	2 313	2,9	301	2,7	1 835	3,2	2 856	2,9
Saint-Marcel-de-Richelieu	4 191	5,2	254	2,3	3 530	6,2	5 263	4,9
Saint-Pie	8 903	11,1	434	3,9	6 206	10,9	9 556	10,2
Saint-Simon	3 554	4,4	935	8,4	2 221	3,9	4 489	4,9
Saint-Valérien-de-Milton	4 748	5,9	1 570	14,0	3 695	6,5	6 318	6,9
MRC des Maskoutains	**80 220**	**100,0**	**11 190**	**100,0**	**57 125**	**100,0**	**98 024**	**100,0**

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles*, mars 2002.
(1) Superficie des céréales et protéagineux récoltés pour le grain (incluant le maïs-grain).
(2) Superficie des fourrages et pâturages.
(3) Superficie du maïs-grain et maïs sucré frais.
(4) Superficie des cultures, soit la somme des superficies des : céréales et protéagineux, céréales pour la semence, fruits, légumes, fourrages, pâturages, horticulture en conteneurs et plein champ et tabac.

En 2002, près de 6 000 hectares de terres étaient destinés à la production horticole, et plus de 200 producteurs se consacraient à ce type de production. Le tableau 2-35 présente le détail des superficies occupées par les productions horticoles sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Tableau 2-35 Superficie occupée par les productions horticoles en 2002

Municipalité	Production horticole								
	Fruits		Légumes		Cultures abritées		Total	Producteurs	
	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(nb)
La Présentation	3	1,3	537	9,7	0	0,0	540	9,7	15
Saint-Barnabé-Sud	15	6,6	857	15,5	0,10	1,3	872,1	15,5	21
Saint-Bernard-de-Michaudville	0	0,0	257	4,6	0	0,0	257	4,6	7
Saint-Damase	88	38,6	1 365	24,6	2,09	27,3	1 455,09	24,6	69
Saint-Dominique	4	1,8	84	1,5	0,10	1,3	88,1	1,5	7
Sainte-Hélène-de-Bagot	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1
Sainte-Madeleine	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2
Sainte-Marie-Madeleine	57	25,0	432	7,8	0,58	7,6	489,58	7,8	22
Saint-Hugues	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3
Saint-Hyacinthe	3	1,3	1 134	20,5	2,91	38,0	1 139,91	20,5	29
Saint-Jude	0	0,0	223	4,0	0,93	12,2	223,93	4,0	12
Saint-Liboire	4	1,8	59	1,1	0,33	4,3	63,33	1,1	4
Saint-Louis	0	0,0	216	3,9	0,24	3,1	216,24	3,9	7
Saint-Marcel-de-Richelieu	0	0,0	216	3,9	0,24	3,1	216,24	3,9	10
Saint-Pie	54	23,7	164	3,0	0,13	1,7	218,13	3,0	18
Saint-Simon	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1
Saint-Valérien-de-Milton	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0

Municipalité	Production horticole								
	Fruits		Légumes		Cultures abritées		Total	Producteurs	
	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(ha)	(%)	(nb)
MRC des Maskoutains	**228**	**100,0**	**5 544**	**100,0**	**7,65**	**100,0**	**5 779,65**	**100,0**	**228**

Source: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles*, mars 2002.

2.5.4 La valeur économique de la production agricole

2.5.4.1 Les revenus à la ferme

En 2002, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation estimait le revenu annuel de l'ensemble des productions agricoles de la MRC à près de 375 M $. Les tableaux 2-36 et 2-37 présentent la répartition des revenus annuels pour l'ensemble des municipalités et selon le type de production.

Tableau 2-36 Revenu annuel des productions agricoles par municipalité

Municipalité	Revenu annuel total	
	(M$)	(pourcentage (%))
La Présentation	27,7	7,4
Saint-Barnabé-Sud	17,5	4,7
Saint-Bernard-de-Michaudville	10,2	2,7
Saint-Damase	23,2	6,2
Saint-Dominique	23,5	6,3
Sainte-Hélène-de-Bagot	30,9	8,2
Sainte-Madeleine	2,5	0,7
Sainte-Marie-Madeleine	25,1	6,7
Saint-Hugues	30,1	8,0
Saint-Hyacinthe	46,3	12,4
Saint-Jude	16,6	4,4
Saint-Liboire	23,6	6,3
Saint-Louis	8,7	2,3
Saint-Marcel-de-Richelieu	8,5	2,3
Saint-Pie	25,9	6,9
Saint-Simon	22,3	6,0
Saint-Valérien-de-Milton	32,1	8,6
MRC des Maskoutains	**374,6**	**100,0**

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles*, mars 2002.

Tableau 2-37 Revenu annuel des productions agricoles par type de production

Production	Revenu annuel total	
	(M$)	(%)
Production animale		
Laitière	45,5	12,2
Bovine	25,2	6,7
Porcine	96,6	25,8
Avicole	64,4	17,2
Autres	1,9	0,5
Production végétale		
Horticulture	31,2	8,3
Céréales	95,2	25,4
Divers	14,6	3,9
Total	**374,6**	**100,0**

Source: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles*, mars 2002.

Quatre principaux secteurs de production généraient ensemble 80 % des revenus à la ferme sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Il s'agissait de :

- la production porcine à 25,8 % (96,6 M $);
- les grandes cultures (maïs, céréales, soya) à 25,4 % (95,2 M $);
- la production de volailles et d'œufs à 17,2 % (64,4 M $);
- la production laitière à 12,2 % (45,5 M $).

Les tableaux 2-38 et 2-39 présentent le détail des revenus annuels pour les productions animales et végétales de l'ensemble des municipalités de la MRC.

Tableau 2-38 Revenu annuel des productions animales

Municipalité	Revenu annuel des productions animales											
	Laitière		Bovine		Porcine		Avicole		Autres		Total	
	(M$)	(%)	(M$)	(%)	(M$)	(%)	(M$)	(%)	(M$)	(%)	(M$)	(%)
La Présentation	3,5	7,7	0,5	2,0	0,1	0,1	12,8	19,9	0,04	2,1	**16,9**	**7,2**
Saint-Barnabé-Sud	2,3	5,1	0,01	0,0	2,8	2,9	4,9	7,6	0	0,0	**10,0**	**4,3**
Saint-Bernard-de-Michaudville	1,1	2,4	0,5	2,0	0,4	0,4	3,4	5,3	0,01	0,5	**5,4**	**2,3**
Saint-Damase	1,7	3,7	1,0	3,9	3,6	3,7	2,1	3,3	0,02	1,0	**8,4**	**3,6**
Saint-Dominique	2,4	5,3	3,1	12,2	6,6	6,8	7,5	11,7	0,4	20,9	**20,0**	**8,6**
Sainte-Hélène-de-Bagot	3,4	7,5	7,4	29,0	9,6	9,9	5,1	7,9	0,04	2,1	**25,5**	**10,9**
Sainte-Madeleine	0,1	0,2	0	0,0	0	0,0	1,5	2,3	0	0,0	**1,6**	**0,7**
Sainte-Marie-Madeleine	3,2	7,0	1,4	5,5	0,4	0,4	0,3	0,5	0,06	3,1	**5,4**	**2,3**
Saint-Hugues	1,8	4,0	3,7	14,5	9,3	9,6	7,8	12,1	0,2	10,4	**22,8**	**9,7**

Municipalité	Revenu annuel des productions animales											
	Laitière		Bovine		Porcine		Avicole		Autres		Total	
	(M$)	(%)	(M$)	(%)	(M$)	(%)	(M$)	(%)	(M$)	(%)	(M$)	(%)
Saint-Hyacinthe	7,5	16,5	1,3	5,1	5,9	6,1	5,8	9,0	0,5	26,1	**21,0**	**9,0**
Saint-Jude	1,5	3,3	0,8	3,1	5,8	6,0	4,2	6,5	0	0,0	**12,3**	**5,3**
Saint-Liboire	2,9	6,4	1,1	4,3	11,8	12,2	1,6	2,5	0,3	15,6	**17,7**	**7,6**
Saint-Louis	1,3	2,9	0	0,0	0,7	0,7	3,5	5,4	0	0,0	**5,5**	**2,4**
Saint-Marcel-de-Richelieu	0,7	1,5	0,3	1,2	1,2	1,2	0,02	0,0	0,008	0,4	**2,2**	**1,0**
Saint-Pie	2,0	4,4	0,7	2,7	7,7	8,0	2,7	4,2	0,02	1,0	**13,1**	**5,6**
Saint-Simon	4,3	9,5	2,9	11,4	10,7	11,1	0,04	0,1	0,02	1,0	**18,0**	**7,7**
Saint-Valérien-de-Milton	5,8	12,7	0,8	3,1	20,0	20,7	1,1	1,7	0,3	15,6	**28,0**	**12,0**
MRC des Maskoutains	**45,5**	**100,0**	**25,1**	**100,0**	**96,6**	**100,0**	**64,36**	**100,0**	**1,9**	**100,0**	**233,9**	**100,0**

Source: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles*, mars 2002.

Tableau 2-39 Revenu annuel des productions végétales

Municipalité	Revenu annuel des productions végétales					
	Horticulture		Céréales		Total	
	(M$)	(%)	(M$)	(%)	(M$)	(%)
La Présentation	0,9	2,9	9,4	9,9	10,3	8,2
Saint-Barnabé-Sud	1,6	5,1	5,3	5,6	6,9	5,5
Saint-Bernard-de-Michaudville	0,6	1,9	4,2	4,4	4,8	3,8
Saint-Damase	4,9	15,8	9,5	10,0	14,4	11,4
Saint-Dominique	0,4	1,3	2,7	2,8	3,1	2,5
Sainte-Hélène-de-Bagot	0,3	1,0	4,5	4,7	4,8	3,8
Sainte-Madeleine	0,5	1,6	0,04	0,0	0,54	0,4
Sainte-Marie-Madeleine	4,5	14,5	5,2	5,5	9,7	7,7
Saint-Hugues	0,04	0,1	6,9	7,3	6,94	5,5
Saint-Hyacinthe	13,1	42,1	11,9	12,5	25	19,8
Saint-Jude	0,8	2,6	3,3	3,5	4,1	3,2
Saint-Liboire	1,2	3,9	4,1	4,3	5,3	4,2
Saint-Louis	0,4	1,3	2,8	2,9	3,2	2,5
Saint-Marcel-de-Richelieu	1,3	4,2	5,1	5,4	6,4	5,1
Saint-Pie	0,5	1,6	12,3	12,9	12,8	10,2
Saint-Simon	0,07	0,2	4,0	4,2	4,07	3,2
Saint-Valérien-de-Milton	0	0,0	3,9	4,1	3,9	3,1
MRC des Maskoutains	**31,1**	**100,0**	**95,1**	**100,0**	**126,25**	**100,0**

Source: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles*, mars 2002.

Le tableau 2-40 compare les revenus annuels des productions agricoles de la MRC et de ses MRC voisines.

En 1995, les entreprises agricoles sur le territoire de la MRC des Maskoutains ont généré des revenus à la ferme de 310,7 M $, ce qui les place en tête à cet égard sur l'ensemble du territoire de la Montérégie Est. Les entreprises agricoles de la MRC de Rouville suivaient d'assez près, avec 253 M $, alors que celles des autres MRC sont assez loin derrière, leur

revenu à la ferme variant de 3,3 M $ (MRC Champlain) à 133,2 M $ de dollars (MRC Brome-Missisquoi).

Tableau 2-40 Revenu annuel des productions agricoles en 1995

MRC	Revenu annuel des productions agricoles
	(M$)
Les Maskoutains	**310,7**
Acton	86,3
Brome-Missisquoi	133,2
Champlain	3,3
La Haute Yamaska	99,2
La Vallée-du-Richelieu	54,6
Lajemmerais	28,0
Le Bas-Richelieu	52,7
Rouville	253,0
Québec	4 972,5

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, *Profil bioalimentaire*, 1998.

2.5.4.2 Les salaires et autres dépenses agricoles

Les entreprises agricoles du territoire de la MRC des Maskoutains ont versé 27,4 M $ en salaire en 1995, ce qui en fait un important secteur d'emploi dans la région. De plus, les dépenses totales des entreprises agricoles en biens et services ont atteint 246,7 M $ pendant la même année.

2.5.4.3 La valeur marchande des fermes

La valeur marchande moyenne des fermes sur le territoire de la MRC des Maskoutains s'élevait à 677 000 $ en 1995, pour une valeur totale de l'ordre de 931 M $ pour les 1 375 entreprises agricoles recensées. La valeur moyenne des fermes de la MRC est environ 60 % plus élevée que la valeur moyenne des fermes québécoises, qui s'établissait à 419 000 $.

De plus, la majorité des fermes sont de grandes entreprises, puisque approximativement la moitié d'entre elles ont une valeur supérieure à 500 000 $. À titre de comparaison, dans l'ensemble du Québec, c'est seulement le quart des fermes qui ont une valeur supérieure à 500 000 $.

2.5.5 Les principaux aspects agroenvironnementaux

2.5.5.1 Les sols

La plupart des sols de la MRC ont un bon potentiel agricole (classes 2 à 3 selon *l'Inventaire des terres du Canada*). Il s'agit principalement d'argile et de loam déposés par l'ancienne mer Champlain.

On observe également un certain nombre de dépôts de sols sableux (généralement fins) qui ont un potentiel agricole moyen (classe 4 selon *l'Inventaire des terres du Canad*a). Dans la plupart des cas, ces sols ont été laissés boisés.

Finalement, on retrouve aussi quelques zones isolées (généralement de faible étendue) de sol organique, quelques zones de sol inculte (classes 5 à 7) constituées par la crête calcaire de Saint-Dominique ainsi que par les abords des monts Yamaska et Rougemont, de même que plusieurs zones de ravins et de coulées profondes (classes 5 à 7) aux abords de la rivière Yamaska et de ses affluents.

De façon générale, les sols cultivés sur le territoire de la MRC des Maskoutains souffrent d'un drainage interne déficient. Cependant, de façon générale, ils ont été améliorés par le drainage souterrain.

Ces sols sont aussi, pour la plupart, sensibles à l'érosion d'origine hydrique; cette contrainte est aggravée du fait qu'une grande majorité d'entre eux servent à des cultures annuelles et ne sont pas protégés par une culture pendant les périodes de l'automne, de l'hiver et du printemps, alors que les risques d'érosion d'origine hydrique sont élevés.

2.5.5.2 Le climat

Le climat favorable sur le territoire de la MRC des Maskoutains permet une période de croissance de l'ordre de 205 jours par année, avec une période sans gel qui varie généralement entre 125 et 140 jours.

Les cultures bénéficient en moyenne de 3 250 degrés/jours de croissance, et entre 2 500 et 2 700 unités thermiques maïs (UTM), ce qui en fait une des régions les plus favorisées à cet égard au Québec.

2.5.5.3 La dégradation des sols

Selon *l'Inventaire des problèmes de dégradation des sols agricoles du Québec* pour la région agricole 6 (Richelieu - Saint-Hyacinthe), la pratique en continu des monocultures de plantes annuelles (surtout maïs, soya et céréales), qui est une pratique répandue, impose au sol des contraintes sérieuses qui entraînent notamment :

- la détérioration de la qualité de la structure pour plus de 92 % de la superficie en monoculture;

- la surfertilisation causant un enrichissement important des sols en phosphore et en potassium;

- la diminution de la matière organique sur environ 65 % des superficies en monoculture;

- des pertes de sol par érosion hydrique et éolienne.

2.5.5.4 Les surplus de fumier

En raison de l'importance des installations d'élevage sur le territoire de la MRC des Maskoutains, plusieurs municipalités sont en situation de surplus de fumier, c'est-à-dire qu'elles ne disposent pas des superficies en culture nécessaires à l'épandage du fumier produit sur leur territoire.

Comme le démontre le tableau 2-41, le territoire de la MRC compte 14 municipalités en surplus de fumier selon le *Règlement sur les exploitations agricoles*.

Les conséquences de ces surplus sont très sérieuses pour les fermes d'élevage dans ces municipalités.

Tableau 2-41 Municipalités considérées comme zones d'activités limitées dans la MRC

Municipalités en surplus de fumier	Municipalités exemptées
• La Présentation; • Saint-Barnabé-Sud; • Saint-Bernard-de-Michaudville; • Saint-Dominique; • Sainte-Hélène-de-Bagot; • Sainte-Madeleine; • Saint-Hugues; • Saint-Hyacinthe; • Saint-Jude; • Saint-Liboire; • Saint-Louis; • Saint-Pie (territoire de l'ex-paroisse); • Saint-Simon; • Saint-Valérien-de-Milton.	• Saint-Damase; • Sainte-Marie-Madeleine; • Saint-Marcel-de-Richelieu; • Saint-Pie (territoire de l'ex-ville).

Source : Gouvernement du Québec. *Règlement sur les exploitations agricoles*.

2.5.5.5 L'orientation des vents

Les vents les plus fréquents sur le territoire de la MRC proviennent de la direction générale Sud, Sud-Ouest et Ouest. Les usagers des périmètres d'urbanisation qui sont exposés à ces vents les plus fréquents sont susceptibles d'être plus souvent affectés par des odeurs, s'il se trouve des bâtiments d'élevage dans la direction générale d'où proviennent ces vents.

2.5.6 Le phénomène des fermettes et de l'agrotourisme

Toujours en relation avec le dynamisme agricole de la région, il importe également de mentionner l'émergence d'un nouveau phénomène sur le territoire de la MRC, qui se rencontre principalement en milieu agroforestier : il s'agit de l'effervescence et de la popularité grandissante des entités agricoles de type «fermette» et des activités reliées à l'agrotourisme, qui prennent continuellement de l'ampleur sur le territoire de la MRC des Maskoutains. La proximité de la grande région de Montréal et du pôle urbain de l'agglomération de Saint-Hyacinthe, jumelée à la recherche d'un style de vie rural près des principaux services, de même qu'à l'activité touristique en milieu agricole, ont engendré une demande croissante pour des unités agricoles généralement implantées sur des lots de taille modeste.

Bien que les fermettes et certaines activités soient autorisées en milieu agricole, celles-ci sont parfois considérées comme des éléments perturbateurs par rapport au dynamisme agricole des régions, compte tenu de la nature parfois extensive de leurs activités, comme l'élevage des chevaux par exemple. La MRC croit toutefois que ces activités comportent un intérêt pour la région en diversifiant les types d'activités en milieu agricole et en assurant même une diversification des communautés rurales.

2.6 L'ADÉQUATION ENTRE LES ESPACES DISPONIBLES ET LES BESOINS EN ESPACES

2.6.1 Les demandes d'agrandissement des périmètres urbains

Parallèlement à la révision du schéma d'aménagement, la MRC a réalisé une démarche visant l'agrandissement des périmètres d'urbanisation afin de répondre aux besoins liés à la croissance urbaine d'ici 2011. La MRC a déposé à la Commission de protection du territoire agricole des demandes d'exclusion de la zone agricole visant 47 secteurs différents répartis sur le territoire de 18 municipalités (avant les fusions des villes de Saint-Hyacinthe et Saint-Pie). La MRC souhaitait le transfert de 369 hectares de la zone verte à la zone blanche. Au terme du processus, la Commission a autorisé l'exclusion de 178,7 hectares, soit moins de la moitié des superficies demandées.

Les sections suivantes présentent l'adéquation entre les espaces disponibles et les besoins en espaces résidentiels, commerciaux et industriels anticipés dans l'horizon du schéma d'aménagement, et ce, en fonction de l'agrandissement des périmètres d'urbanisation accordé par la Commission.

2.6.2 Les taux d'occupation

En 2003, sur l'ensemble du territoire de la MRC, les périmètres urbains couvrent une superficie de 4 765 hectares. La ville de Saint-Hyacinthe occupe à elle seule plus de la moitié de la zone blanche, soit près de 3 000 hectares. Le taux d'occupation en zone blanche s'élève à 87,3 % pour l'ensemble de la MRC, et à plus de 92 % pour la ville de Saint-Hyacinthe. Le tableau 2-42 présente les superficies occupées et les taux d'occupation en zone blanche pour chacune des municipalités locales.

Mentionnons que les superficies occupées correspondent à des données colligées en 1997 à partir de photographies aériennes, auxquelles ont été ajoutées les exclusions de la zone agricole qui visaient des superficies déjà occupées. Les superficies occupées par les développements résidentiels, commerciaux et industriels réalisés entre 1997 et 2003 ne sont donc pas comptabilisés dans le tableau suivant, à l'exception des nouveaux développements industriels sur le territoire de la ville de Saint-Hyacinthe.

Tableau 2-42 Superficies occupées et taux d'occupation à l'intérieur de la zone blanche

Municipalité	Superficie totale (ha)	Superficie occupée (ha)	Taux d'occupation (%)
La Présentation	**93,9**	**73,9**	78,7
Saint-Barnabé-Sud	**36,7**	**27,7**	75,5
Saint-Bernard-de-Michaudville	**51,8**	**33,8**	67,0

Municipalité	Superficie totale	Superficie occupée	Taux d'occupation
	(ha)	(ha)	(%)
Saint-Damase	**102,6**	**81,3**	80,3
Saint-Dominique	**152,8**	**104,1**	76,9
Sainte-Hélène-de-Bagot	**82,3**	**61,7**	81,4
Sainte-Madeleine	**130,0**	**114,9**	88,4
Sainte-Marie-Madeleine	**150,8**	**135,6**	89,9
Saint-Hugues	**46,1**	**34,5**	74,8
Saint-Hyacinthe	**2 988,9**	**2 740,7***	92,8
Saint-Jude	**75,1**	**38**	50,6
Saint-Liboire	**144,7**	**118**	83,6
Saint-Louis	**55,3**	**33,5**	65,4
Saint-Marcel-de-Richelieu	**24,5**	**17,9**	73,1
Saint-Pie	**488,0**	**390**	79,9
Saint-Simon	**54,4**	**38,6**	71,0
Saint-Valérien-de-Milton	**87,9**	**56,3**	64,0
MRC des Maskoutains	**4 765,7**	**4 100,6**	87,3

Source: La Société Biancamano, Bolduc, Photographies aériennes 1997 et décision de la CPTAQ, 2003.

* Centre local de développement, mise à jour des données relatives aux développements industriels, 21 mars 2003.

Note: Ces superficies sont approximatives.

2.6.3 Les espaces disponibles

Sur l'ensemble du territoire de la MRC, 657 hectares demeurent disponibles à des fins de développement, dont 248 hectares dans la ville de Saint-Hyacinthe. Le tableau 2-43 présente la répartition des espaces vacants en fonction de l'usage qui leur est dédié.

Comme pour les données du tableau 2-42, les superficies disponibles correspondent à des données colligées en 1997 à partir de photographies aériennes, auxquelles ont été ajoutées les exclusions de la zone agricole qui visaient des superficies vacantes. Les superficies occupées par les développements résidentiels, commerciaux, industriels, institutionnels et récréatifs réalisés de 1997 à 2003 n'ont pas été soustraits des superficies présentées dans le tableau suivant, à l'exception des nouveaux développements industriels sur le territoire de la ville de Saint-Hyacinthe.

Tableau 2-43 Superficies disponibles à l'intérieur de la zone blanche

Municipalité	Résidentiel	Commercial	Industriel	Institutionnel et récréatif	Total
	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
La Présentation	19,2	0,8	0,0	0,0	**20,0**
Saint-Barnabé-Sud	3,2	0,6	0,0	5,2	**9,0**
Saint-Bernard-de-Michaudville	13,0	5,0	0,0	0,0	**18,0**
Saint-Damase	9,1	0,0	12,2	0,0	**21,3**
Saint-Dominique	32,3	9,7	4,4	0,0	**46,3**
Sainte-Hélène-de-Bagot	10,7	0,0	7,9	0,0	**18,6**

Municipalité	Résidentiel	Commercial	Industriel	Institutionnel et récréatif	Total
	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Sainte-Madeleine	15,1	0,0	0,0	0,0	**15,1**
Sainte-Marie-Madeleine	15,2	0,0	0,0	0,0	**15,2**
Saint-Hugues	3,3	0,2	1,6	6,5	**11,6**
Saint-Hyacinthe	137,1	37,3	70,2*	3,5	**248,1**
Saint-Jude	27,5	1,0	6,6	2,0	**37,1**
Saint-Liboire	26,4	0,3	0,0	0,0	**26,7**
Saint-Louis	14,5	0,0	6,2	1,0	**21,7**
Saint-Marcel-de-Richelieu	5,2	1,0	0,4	0,0	**6,6**
Saint-Pie	41,0	0,1	5,5	48,0	**94,6**
Saint-Simon	8,8	0,5	6,5	0,0	**15,8**
Saint-Valérien-de-Milton	12,2	9,3	10,1	0,0	**31,6**
MRC des Maskoutains	**393,8**	**65,7**	**131,6**	**66,2**	**657,3**

Source: La Société Biancamano, Bolduc, Photographies aériennes 1997 et décision de la CPTAQ, 2003.

* Centre local de développement, mise à jour des données relatives aux développements industriels, 21 mars 2003.

Note: Ces superficies sont approximatives.

2.6.4 Les besoins en espaces

2.6.4.1 Les besoins en espaces résidentiels

À partir des projections démographiques présentées à la section 2.2.8, il est possible de déterminer les besoins en espaces résidentiels anticipés d'ici 2011.

Les mises en chantier des années 1990 à 1998 permettent de déterminer le poids relatif de chacune des municipalités locales au sein de la MRC. Ces poids relatifs permettent, par la suite, de déterminer le nombre de ménages projetés d'ici 2011 pour le scénario retenu, soit le scénario «optimiste». Ensuite, le nombre de ménages projetés divisé par la densité brute d'occupation au sol permet d'obtenir les superficies en espaces résidentiels nécessaires pour accueillir les ménages attendus d'ici 2011.

Le tableau 2-44 présente en détail ce calcul pour chacune des municipalités locales de la MRC. Selon le scénario retenu, les besoins en espaces résidentiels s'élèveraient, d'ici 2011, à 400 hectares pour l'ensemble de la MRC, dont 192 hectares pour la ville de Saint-Hyacinthe. Le tableau 2-43 indique que les superficies disponibles à des fins de développement résidentiel s'élèvent à 394 hectares pour l'ensemble de la MRC et à 137 hectares pour la ville de Saint-Hyacinthe.

Soulignons qu'il s'agit là d'un besoin minimal, puisqu'il est fortement souhaitable qu'un certain pourcentage (entre 20 % et 30 %) de superficie de terrain soit toujours disponible en 2011 afin de conserver un équilibre entre l'offre et la demande et, de ce fait, d'éviter une pression à la hausse sur la valeur foncière des terrains.

Tableau 2-44 Calcul des besoins en espaces résidentiels

Municipalité	Mises en chantier		Ménages projetés	Densité brute	Besoins en espaces résidentiels
	1990 à 1998	Poids relatif			
	(nb)	(%)	(nb)	(log./ha)	(ha)
La Présentation	72	3,0	130	**6**	**21,7**
Saint-Barnabé-Sud	26	1,1	48	**6**	**8,0**
Saint-Bernard-de-Michaudville	13	0,5	22	**6**	**3,6**
Saint-Damase	75	2,9	126	**12**	**10,5**
Saint-Dominique	123	4,6	200	**12**	**16,7**
Sainte-Hélène-de-Bagot	57	2,4	104	**12**	**8,7**
Sainte-Madeleine	77	2,8	122	**12**	**10,2**
Sainte-Marie-Madeleine	135	5,3	230	**12**	**19,2**
Saint-Hugues	11	0,5	22	**12**	**1,8**
Saint-Hyacinthe	1 403	52,9	2 301	**12**	**191,8**
Saint-Jude	43	1,7	74	**6**	**12,3**
Saint-Liboire	219	8,9	387	**12**	**32,3**
Saint-Louis	35	1,3	57	**12**	**4,7**
Saint-Marcel-de-Richelieu	13	0,5	22	**6**	**3,6**
Saint-Pie	215	8,5	370	**12**	**30,8**
Saint-Simon	30	1,2	52	**6**	**8,7**
Saint-Valérien-de-Milton	56	2,1	91	**6**	**15,2**
MRC des Maskoutains	**2 603**	**100,0**	**4 349**	**-**	**399,8**

Source: La Société Biancamano, Bolduc, Photographies aériennes 1997.

Note: Ces superficies sont approximatives.

2.6.4.2 Les besoins en espaces industriels

Parmi les 17 municipalités qui composent la MRC des Maskoutains, huit disposent d'un parc ou d'un secteur réservé à des fins industrielles. La ville de Saint-Hyacinthe accueille plus de 60 % de ces entreprises industrielles, lesquelles sont regroupées à l'intérieur de quatre parcs distincts: le parc Olivier-Chalifoux, regroupant les entreprises de prestige, le parc Théo-Phénix, accueillant des entreprises à caractère contraignant, et le parc Camille-Mercure. De plus, la Commission de protection du territoire agricole a autorisé l'exclusion d'un secteur de la zone agricole destiné au développement de la Cité de la biotechnologie. Ailleurs dans la MRC, le seul parc industriel reconnu est situé dans la ville de Saint-Pie.

Le tableau 2-45, caractérise l'ensemble des parcs et secteurs industriels de la MRC. Les superficies présentées pour les parcs industriels de Saint-Hyacinthe ont été compilées par le Centre local de développement en date du 21 mars 2003. Les superficies des parcs et secteurs industriels à l'extérieur de Saint-Hyacinthe ont été compilées en 1999. À ces superficies ont été ajoutées les exclusions de la zone agricole. Au total, les espaces industriels de la MRC correspondent à une superficie de 516 hectares, dont seulement 98 hectares demeurent disponibles. Dans l'ensemble, le taux d'occupation s'élève à 81 %. Toutefois, en raison de

l'absence des services d'égout et/ou d'aqueduc, certaines superficies ne peuvent être développées à court terme.

Tableau 2-45 Caractéristiques des parcs et secteurs industriels

Municipalité	Superficie totale	Superficie disponible	Taux d'occupation	Possibilités de développement
	(ha)	(ha)	(%)	
La Présentation	---	---	---	---
Saint-Barnabé-Sud	---	---	---	---
Saint-Bernard-de-Michaudville	---	---	---	---
Saint-Damase	**22,0**	**10,0**	54,5	Oui
Saint-Dominique	**17,3**	**5,4**	68,8	Non, aucun service
Sainte-Hélène-de-Bagot	**9,3**	**5,4**	41,9	Oui, mais usages limités
Sainte-Madeleine	---	---	---	---
Sainte-Marie-Madeleine	---	---	---	---
Saint-Hugues	**1,1**	**1,1**	0,0	Oui, mais usages limités
Saint-Hyacinthe	**381,7**	**70,2**	81,6	---
▪ Parc Olivier-Chalifoux *	**211,5**	**15,7**	92,6	Oui
▪ Parc Théo-Phénix *	**132,0**	**31,6**	76,1	Oui
▪ Parc Camille-Mercure *	**45,3**	**0,0**	100,0	Non, aucun terrain disponible
▪ Cité de la biotechnologie	**22,9**	**22,9**	0,0	Oui
Saint-Jude	**9,1**	**0,0**	100,0	Non, aucun terrain disponible
Saint-Liboire	---	---	---	---
Saint-Louis	---	---	---	---
Saint-Marcel-de-Richelieu	---	---	---	---
Saint-Pie	**25,5**	**1,8**	92,9	Non, aucun terrain disponible
Saint-Simon	---	---	---	---
Saint-Valérien-de-Milton	**19,9**	**4,0**	79,9	Oui
MRC des Maskoutains	**515,9**	**97,9**	81,0	---

Source: Centre local de développement de la MRC des Maskoutains, *Document de réflexion suite à la position du ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole dans le cadre de la présentation du schéma d'aménagement révisé*, octobre 1999.

* Centre local de développement de la MRC des Maskoutains, données mises à jour en date du 21 mars 2003.

Note: Il s'agit de superficies nettes.

2.6.4.2.1 La ville de Saint-Hyacinthe

À partir de photographies aériennes des trois parcs industriels de la ville de Saint-Hyacinthe des années 1983 et 1996, il est possible de calculer les superficies qui ont été développées durant cette période de 13 années, d'établir une moyenne annuelle de développement et de projeter celle-ci jusqu'en 2011. Cette méthode permet ainsi d'établir quels seront les besoins en espaces industriels à cette date, sur la base du développement industriel des 14 dernières années. Le tableau 2-46 présente les superficies brutes calculées pour chacun de ces parcs.

Tableau 2-46 Superficies industrielles développées de 1983 à 1996 et besoins anticipés d'ici 2011

Parcs industriels	Superficie développée de 1983 à 1996	Moyenne annuelle	Besoins d'ici 2011
	(ha)	(ha)	(ha)
Parc Olivier-Chalifoux	**52**	**4,0**	60,0
Parc Théo-Phénix	**38**	**2,9**	43,5
Parc Camille-Mercure	**7**	**1,8**	27,0
Total	**97**	**8,7**	**129,8**

Source: MRC des Maskoutains en collaboration avec la Société Biancamano, Bolduc, *Adéquation entre les besoins en espaces industriels et les superficies disponibles*, septembre 1997.
Note: Il s'agit de superficies brutes.

Considérant que les trois parcs industriels de Saint-Hyacinthe se sont développés à un rythme annuel de 8,7 hectares (superficie brute), les besoins en espaces industriels sont estimés principalement à 130 hectares d'ici 2011, et ce, seulement pour cette municipalité. Même après avoir soustrait les superficies actuellement disponibles en zone blanche (incluant les nouvelles superficies accordées par la CPTAQ), soit 70,2 hectares, la ville de Saint-Hyacinthe pourrait avoir besoin d'une cinquantaine d'hectares supplémentaires.

De plus, dans le cas du développement industriel, il importe de prévoir un minimum de marge de manœuvre (20 % à 30 % des besoins) afin de satisfaire une augmentation de la demande, comme ce fut le cas au cours des deux dernières années. Cette marge de manœuvre permettrait d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande de terrains, et de maintenir, d'ici 2011, un niveau de compétitivité adéquat sur le plan industriel pour la région. Sur le territoire de la ville de Saint-Hyacinthe, les espaces voués au développement industriel pourraient devenir insuffisants d'ici cinq ans.

2.6.4.2.2 Les municipalités rurales

Aucune statistique concernant le développement et l'évolution de l'occupation dans les secteurs et parcs industriels situés dans les municipalités rurales n'est disponible. Toutefois, en 1999, le Centre local de développement Les Maskoutains dénombrait 56 entreprises industrielles à l'extérieur de l'agglomération de Saint-Hyacinthe. Près de 40 % des entreprises sont donc localisées dans les secteurs industriels des municipalités rurales. Ce dynamisme industriel provient principalement d'entreprises reliées à l'agriculture (usine de transformation, abattoir, etc.).

À partir des besoins en espaces industriels calculés pour la ville de Saint-Hyacinthe, il est possible de déterminer ceux des municipalités rurales. Dans l'agglomération, la présence de 85 entreprises correspond à des besoins en espaces de 130 hectares. Si on dénombre 56 entreprises industrielles en milieu rural, les besoins anticipés en espaces pourraient donc atteindre jusqu'à 85,5 hectares. Les 28 hectares actuellement disponibles sont donc insuffisants pour répondre aux besoins anticipés d'ici 2011.

2.6.4.3 Les besoins en espaces commerciaux

Selon une étude réalisée en 1996 et 1997, dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, l'offre de détail de la MRC totalisait 622,8 M $, alors que la demande commerciale des résidents se chiffrait à 591,4 M $. L'offre commerciale de la MRC des Maskoutains présentait donc en 1996 un excédent de 31,5 M$ par rapport aux dépenses totales annuelles de son premier bassin de clientèle : les résidents de la MRC.

Ce surplus se concentre dans les catégories de produits de maison (magasins de meubles, articles de jardinage et autres) et ceux de l'automobile (concessionnaires automobile, véhicules récréatifs, réparation et autres) qui procurent un pouvoir d'attraction extrarégional, c'est-à-dire que ces catégories commerciales attirent une clientèle de l'extérieur du territoire de la MRC. Ce positionnement commercial régional s'ajoute à celui du secteur agroalimentaire de la MRC, dont la renommée est aujourd'hui bien établie.

Par contre, en ce qui concerne d'autres catégories de commerces, on constate des fuites commerciales particulièrement importantes (45 %), notamment dans le secteur de la mode. Ce constat suggère une insuffisance de l'offre en vêtement, insuffisance que la MRC souhaite combler au cours des prochaines années. Mentionnons que, depuis cette étude, certaines fuites ont pu être comblées par l'agrandissement des Galeries de Saint-Hyacinthe.

Par ailleurs, l'offre en restauration parvient à peine, elle aussi, à combler les besoins des résidents de la MRC. En effet, si l'on tient compte des clientèles touristiques, d'affaires et d'agrément, qui fréquentent les complexes hôteliers et les activités récréotouristiques de la région, il y a lieu de croire que l'offre en restauration est actuellement insuffisante. Ce constat nous semble encore plus justifié si l'on tient compte des pôles autoroutiers qui s'adressent à une clientèle passagère : camionneurs, travailleurs sur la route, touristes, visiteurs et autres.

Le tableau 2-47, expose les résultats de l'adéquation entre l'offre et la demande commerciale de la MRC calculée en 1996.

Tableau 2-47 Adéquation entre l'offre commerciale de détail et les dépenses des ménages de la MRC en 1996

Secteurs	Dépenses des ménages	Offre commerciale	Excédents/ fuites	Offre/ demande	Achats des ménages	Dépenses des ménages
	($)	($)	($)	(%)	($)	(%)
Alimentation	**180 151 080**	**141 957 704**	(38 193 376)	78,8	171 527 321	95,2
Autres achats	**37 693 800**	**37 851 099**	157 299	100,4	37 446 084	99,3
Mode	**72 756 000**	**40 016 058**	(32 739 943)	55,0	34 622 248	47,6
Maison	**53 498 558**	**95 649 928**	**42 151 371**	**178,8**	**42 879 626**	**80,2**
Loisirs-biens	**34 838 063**	**29 571 778**	**(5 266 285)**	**84,9**	**25 528 377**	**73,3**
Automobile	**131 805 000**	**203 845 221**	**69 040 221**	**151,2**	**100 943 766**	**74,9**
Divertissements	**59 565 750**	**56 383 392**	**(3 182 358)**	**94,7**	**56 368 169**	**94,6**

Secteurs	Dépenses des ménages	Offre commerciale	Excédents/ fuites	Offre/ demande	Achats des ménages	Dépenses des ménages
	($)	($)	($)	(%)	($)	(%)
Restauration, bars	52 696 500	51 462 172	(1 234 328)	97,7	50 772 375	96,3
Loisirs-activités	6 869 250	4 921 220	(1 948 030)	71,6	5 595 794	81,5
Services personnels	18 034 200	17 559 705	(474 496)	97,4	17 424 285	96,6
Total	591 342 450	622 834 884	31 492 434	105,3	486 739 876	82,3

Source: La Société Biancamano, Bolduc, *Aménagement et développement de la fonction commerciale sur le territoire de la MRC des Maskoutains*, juin 1997.

Afin de déterminer l'ensemble de la demande à laquelle les commerces de la MRC devront répondre d'ici 2011, les dépenses et achats projetés des ménages résidents, des travailleurs, des passants, des touristes et des excursionnistes ont été compilés. Ces dépenses, calculées en dollars, ont par la suite été traduites en superficies exprimées en pieds carrés. Après avoir soustrait les superficies actuellement développées, on obtient les superficies supplémentaires nécessaires d'ici 2011.

Le tableau 2-48 résume les calculs effectués afin de déterminer la demande projetée des différentes clientèles commerciales de la MRC et également les besoins anticipés en espaces commerciaux d'ici 2011. Les données présentées dans ce tableau permettent d'estimer que la MRC pourrait avoir besoin de 32 hectares de terrains commerciaux afin de répondre à l'ensemble de la demande anticipée d'ici 2011. Mentionnons que la Commission de protection du territoire agricole n'a accordé aucune exclusion pour des fins de développement commercial.

La ville de Saint-Hyacinthe, qui accueille la grande majorité des commerces, dispose actuellement de 37,3 hectares de terrains vacants destinés à des développements commerciaux. Toutefois, il importe de prévoir un minimum (entre 20 % et 30 %) de marge de manœuvre d'ici 2011 afin de conserver un équilibre entre l'offre et la demande.

Tableau 2-48 Demande projetée des clientèles de la MRC et besoins anticipés en espaces commerciaux d'ici 2011

Secteurs	Dépenses des ménages[1]	Achats des travailleurs[2]	Achats des passants[3]	Achats des touristes[4]	Achats des excursionnistes[5]	Demande projetée	Besoins en espaces commerciaux[6]	Superficie 1996	Superficies à ajouter d'ici 2011
	($)	($)	($)	($)	($)	($)	(pi²)	(pi²)	(pi²)
Achats courants	**235 566 561**	**4 920 750**	**—**	**549 730**	**964 399**	**242 001 440**	**423 688**	**331 578**	**92 110**
Alimentation	194 806 370	2 065 500	—	412 298	723 299	198 007 467	340 238	249 254	90 984
Autres achats courants	40 760 191	2 855 250		137 433	241 100	43 993 974	83 490	82 324	1 166
Achats semi-réfléchis et réfléchis	**319 968 891**	**6 743 250**	**4 430 611**	**3 298 381**	**6 199 707**	**340 640 840**	**1 473 779**	**1 654 117**	**227 067**
Mode	78 674 701	1 579 500		732 974	1 377 713	82 364 888	354 347	169 791	184 556
Maison	57 850 665	668 250				58 518 915	257 042	420 134	
Loisirs-Biens	37 672 139	850 500		274 865	551 085	39 348 589	154 609	112 098	42 511
Automobile	145 771 387	3 645 000	4 430 611	2 290 542	4 270 909	160 408 449	707 840	952 094	
Divertissements	**64 411 424**	**13 668 750**	**1 476 870**	**3 298 381**	**6 199 707**	**89 055 132**	**338 438**	**220 151**	**118 287**
Restauration, bars	56 983 361	13 668 750	1 476 870	2 565 407	4 821 994	79 516 382	316 470	207 816	108 654
Loisirs-Activités	7 428 064			732 974	1 377 713	9 538 751	22 068	12 335	9 733
Services personnels	**19 501 282**	**486 000**		**274 865**	**413 314**	**20 675 461**	**70 435**	**67 174**	**3 261**
Total	**639 448 159**	**25 818 750**	**5 907 481**	**7 421 357**	**13 777 127**	**692 372 874**	**2 303 892**	**2 273 019**	**440 724**

Source: La Société Biancamano, Bolduc, *Aménagement et développement de la fonction commerciale sur le territoire de la MRC Les Maskoutains*, Juin 1997.

Superficie à ajouter d'ici 2011[7] 32,0 ha

Note: Tous les montants sont exprimés en dollars constants ($ de 1996).

1. Selon le scénario 2 - Réaliste, la MRC des Maskoutains comptera, en 2011, 34 818 ménages, soit 4 183 de plus qu'en 1996. Les dépenses des ménages sont estimées selon cette projection.
2. L'estimation des achats des travailleurs se base sur la croissance projetée des ménages de la MRC.
3. L'estimation des achats des passants/routiers se base sur une tendance indiquant, entre 1989 et 1994, une croissance moyenne annuelle de 2,6% du nombre de véhicules estimé (autoroute 20 à 1,1 km à l'ouest de la sortie 123). Selon cette tendance, le nombre de véhicules augmentera de 41,6% d'ici l'an 2011, tous autres facteurs étant constants. Les achats ont donc été augmentés de 41,6% par rapport à ceux de 1994.
4. L'estimation des achats des touristes se base sur une tendance indiquant, entre 1992 et 1994, une croissance annuelle moyenne de 2,25% du nombre de touristes fréquentant la Montérégie (ministère du Tourisme). Selon cette tendance, le nombre de touristes augmentera de 36% d'ici l'an 2010, tous autres facteurs étant constants. Les achats ont donc été majorés de 36% par rapport à ceux de 1994.
5. Selon l'Institut de la Statistique du Québec, le Québec comptera 8 106 749 personnes en 2010, soit 9,6% de plus qu'en 1996. Les dépenses des excursionnistes sont estimées selon cette projection.
6. La superficie projetée s'appuie sur des ventes moyennes au pied carré par type de commerce exprimée en $ de 1996.
7. Cette superficie brute correspond à la superficie nette à laquelle ont été ajoutés: 20% pour les espaces d'entreposage, 10% pour les locaux vacants, 20% pour les superficies destinées au réseau routier. Cette superficie a également été multipliée par 5 afin que la densité d'occupation des commerces corresponde à la superficie totale du terrain.